

AQUACULTURE

ISSN : 0240-0146

Oxygène

bretagne

MENSUEL ÉCOLOGIQUE BRETON N° 60-61 15 AVRIL-15 JUIN. 12 FRANCS



OXYGÈNE/N° 60-61

M 2638 - 6061 - 12 F.

**UN HIVER NUCLÉAIRE
VERTS : LES EUROPÉENNES**

informations

LE PARFAIT PLAIGNANT

Suivez le guide. X. Grémillet vous indique ici la marche à suivre pour ne pas laisser impunies les opérations de destruction d'espèces protégées.

Vous êtes informé de la destruction et de la commercialisation d'un Rapace (espèce protégée). Que faire ?

1) Vous êtes le témoin direct : 2

Vous êtes le témoin indirect (les faits vous ont été rapportés) : 6.

2) D'une destruction

● dont vous avez quelques indices sur l'auteur : 3

● dont l'auteur est inconnu : 8.

D'une commercialisation

● passée : 10

● encore en cours (1) : 11

3) Rédiger une attestation judiciaire (modèle ci-joint) et inviter les autres témoins éventuels à en faire autant, puis : 4.

4) Adresser cette (ces) attestation(s) à une Association locale de protection de la nature, au FIR et à la LPO et : 5

5) Porter plainte par écrit au Procureur de la République, près du Tribunal de Grande Instance où a été commise l'infraction, avec copie au FIR et à la LPO.

6) Se renseigner plus à fond et demander aux témoins de rédiger chacun une attestation judiciaire (modèle joint) puis : 4

En cas de refus ou d'impossibilité : 7

7) Faire 5 en précisant que vous rapportez les propos que l'on vous a tenus.

8) Porter plainte le plus rapidement possible (2) à la gendarmerie en lui

demandant d'enquêter sans tarder et : 3 et 4 et 9.

9) Inviter l'Association locale de protection de la nature et le FIR à porter plainte auprès du Procureur avec demande d'ouverture d'une information pour identifier le(s) coupable(s).

10) Adresser le maximum de renseignements à ce sujet à l'Association locale de protection de la nature et au FIR qui agira en conséquence.

11) Se reporter à 3 et 12.

12) Faire constater la commercialisation par un agent habilité (3) et lui demander de procéder à une saisie réelle ou fictive, suivant le cas, des rapaces.

S'il s'agit d'une commercialisation dans un lieu privé, demander au Procureur une ouverture d'information avec perquisition.

N.B. : Pour plus de précisions, lire « Guide pratique à l'usage des Associations », p. 100 qui sera publié par le FIR et le FFSPN courant été 1983 sur le droit de l'environnement.

(1) Commercialisation au sens large: utilisation (exposition publique dans un but publicitaire), vente, mise en vente, transport, colportage, etc.

(2) Le succès des recherches et des poursuites dépend souvent de la rapidité de l'enquête, avant que toute preuve ne disparaisse.

(3) Gardes O.N.C., agent ou officier de police, gendarme, agent de l'O.N.F., de la D.D.A. ou de la D.S.V. (Direction des Services Vétérinaires), déjà assermenté ou commissaire (article 29 de la loi du 10 juillet 1976).

ATTESTATION (Décret 17.12.1973)

Joindre obligatoirement à la présente attestation — manuscrite — la copie d'une pièce d'identité

NOM :

PRENOMS :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE

LIEN DE PARENTE, D'ALLIANCE, DE SUBORDINATION, DE COLLABORATION OU DE COMMUNAUTÉ D'INTERETS AVEC LES PARTIES

Je soussigné, déclare avoir été informé que la présente attestation sera produite en justice et certifie sur l'honneur avoir été témoin des faits suivants, déclarant en outre, savoir qu'une fausse attestation de ma part m'expose à des sanctions pénales.

Fait à :

Signature

Le

P.T.T.

Pièges tous terrains.

Vous avez sans doute remarqué cette nouvelle génération de poteaux téléphoniques qui fleurit dans les campagnes. Métalliques, à structure hexagonale, leur aspect change les bords des routes et des haies le long desquels les poteaux de bois en se dénaturant avaient fini par s'intégrer. A condition bien entendu que le remboursement ne soit pas passé par là...

Et bien figurez-vous que l'administration des P.T.T. met en place en toute connaissance de cause maintenant, un réseau de pièges pour oiseaux d'une rare efficacité. Il faut savoir en effet que l'extrémité de ces poteaux creux est ouverte. Les oiseaux cavernicoles comme les mésanges, les stèles, les chouettes s'y introduisent aisément et ne pouvant en sortir, elles meurent prisonnières...

Ce phénomène a été mis en évidence et étudié par la FRAPNA (Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature). C'est ainsi que la découverte de stocks de poteaux déposés a permis de mettre à jour sous les culots de terre restés au fond après l'arrachage un nombre incroyable de restes d'oiseaux. L'expertise a montré que 10% sont visités et deviennent donc mortels. Depuis 3 ans, la FRAPNA lèze assaille sans succès la Direction départementale des P.T.T. Bien que l'administration centrale ait conçu un obturateur spécial depuis 1979, localement on traîne les pieds, et des 4000 poteaux métalliques du département seuls 9700 ont été bouchés!

L'administration n'est pas au-dessus des lois. Toutes ces espèces piégées figurent sur la liste des oiseaux protégés et la diminution alarmante de la chouette chevêche par extrapolation du problème au plan national pourrait trouver ici une explication partielle. Face à cette inertie, la SEPNB va intervenir auprès des Directions de Bretagne. Chacun, de son côté peut faire de même et surtout signaler toute découverte de poteaux détériorés pour y déceler la présence de cadavres.

A. THOMAS,
SEPNB/BP. 32
29276 Brest Cédex.

OXYGÈNE/N° 60-61

« Oxygène » mensuel écologiste breton, n° 60-61, du 15 avril au 15 juin 1984. Édité par l'Association Oxygène Bretagne, 1, rue des Fougères, 29110 Concarneau. Directeur de la publication: Yves Le Gal.

N° C.P.A.P. : 61737
Tirage : 1000 exemplaires
Dépôt légal : 2^e trimestre 1984
Photocomposition: atelier le drouff, Lorient
Impression: Imprimerie Régionale, 29114 Bannalec

« Oxygène » est édité par un collectif d'association: SEPNB, PAB, APPSB, CREPTAB, Plogoff Alter, Terrair Breton, Amis de la Terre. Réalisation: M. Beucher, J. Gloaguen, A. Goubet, A. M. Lambert, M. L. Le Gal, Y. Le Gal, B. Lollichon, D. Malingre, A. M. Merer, P. Delignière, Dessins: C. Hotte, Yfing, Lecointre et Nono.

P. 2/OXYGÈNE/N° 60-61

sommaire

P. 2: Informations.

P. 3: Edito: le scandale des gaz de combat.

P. 4-5: Un hiver nucléaire: les calculs des scientifiques.

P. 6-7: Elections européennes.

P. 8: André Glucksman vu par P. Delignière.

P. 9-10-11-12-13: Remembrement: comme au Moyen-Age.

P. 14-15: L'Energie en basse-Loire.

P. 16-17-18-19-20-21-22-23: Notre grand dossier: Aquaculture, l'âge de raison.

P. 24: Fun board à La Torche.

P. 26-27-28: La vie des associations.

P. 29: Plogoff: la grande dépression.

P. 30: Le tour de France.

P. 31: Ionisation des aliments.

P. 32: Malville, 7 ans après: rien de changé.

P. 33: Les souvenirs de Max Jonin.

P. 34-35: International.

P. 36: Tsié-Tsié.

édito

LA GUERRE PROPRE

C'est un scandale! Dans la guerre qui les oppose depuis plusieurs années, et à la satisfaction générale, aux Iraniens du cher Khomeini, les Irakiens ont osé. Oui, ils ont osé utiliser les gaz de combat, l'arme chimique, contre leurs ennemis. Jamais vu depuis 14, depuis le Viet-Nam, depuis l'Afghanistan, depuis... Réprobation des journalistes, des politiques, des militaires.

Car il y a de bonnes armes, capables de tuer selon les règles, cette excellente bombe à neutrons dont justement un de nos généraux nous vantait hier encore, à la radio nationale, les mérites incomparables. Il y a encore ce napalm parfait. Et les autres...

Heureusement, les 500 000 morts de l'Euphrate ont été tués quand même, pour la plupart selon les règles. Et les Libanais peuvent apprécier leur sort. On les tue proprement.

Y.G.

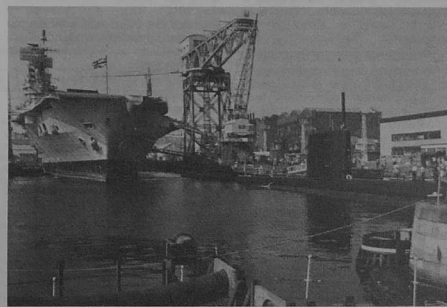


photo P. Delignière

abonnement

Abonnement ordinaire à partir du prochain numéro : . 100 Francs

Soutien : Francs

Total Francs

Nom et adresse de l'abonné :

.....

.....

Envoyer bulletin et règlement à: Oxygène, 1, rue des Fougères, 29110 Concarneau C.C.P. 935.64 X Rennes

Réabonnements : Attention, la bande d'expédition de votre journal vous indique le numéro avec lequel se terminera votre abonnement.

P. 3/OXYGÈNE/N° 60-61

**OXYGÈNE
VIT
ET VOUS
INFORME...**
sans subvention.
**Ses ressources sont
vos abonnements.**

DEMAIN

UN HIVER NUCLÉAIRE

Des scientifiques de renom ont fait le point sur les résultats d'un conflit nucléaire. Hélas! Tous les avis convergent: les militaires sont des fous dangereux.

Vraiment bizarres ces scientifiques. Tout d'abord, ce sont les physiciens qui après avoir inventé La Bombe viennent nous raconter qu'en cas de guerre nucléaire on ne pourra rien faire pour les survivants. Maintenant, ce sont les biologistes qui nous disent que dans la même hypothèse l'écosystème terrestre aura bien du mal à s'en remettre.

Tout cela est basé sur des chiffres, des calculs menés par les ordinateurs les plus puissants en faisant appel à l'ensemble de nos connaissances sur le fonctionnement des systèmes vivants, sur le devenir de l'atmosphère.

Le monde des scientifiques est vraiment très inquiet, contrairement à celui des politiques et des militaires qui apparemment demeurent toujours aussi dangereusement inconscients.

C'est un récent colloque tenu à Washington et organisé par le très célèbre astronome Carl Sagan et le non moins sérieux biologiste Paul Ehrlich sur «la Terre après la guerre nucléaire» qui a permis de confronter ces idées et les chiffres sur l'avenir de notre monde. Les comptes rendus viennent juste d'être publiés*.

Quelques grandes conclusions ressortent de ces débats.

La première est qu'une simple opération de «dissuasion serait suicidaire pour la nation qui la lance».

La seconde est que personne au monde ne serait épargné par un conflit nucléaire, même limité.

Des fumées toxiques

Carl Sagan et ses collègues ont ainsi recensé et chiffré les effets de différents scénarios nucléaires allant de l'explosion de «petites» bombes de 100 mégatonnes (l'équivalent de 8000 Hiroshima) à 10000 mégatonnes.

Ainsi, dans le cas de l'utilisation de

5000 mégatonnes vraiment peu de choses comparé à l'arsenal disponible, on estime que les nuages de poussière induiraient un obscurcissement de 5% de la lumière solaire naturelle au niveau des latitudes de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Conséquences: une baisse rapide des températures et un état de gel permanent pendant des mois et un blocage total de l'agriculture.

On estime également que les effets de la radioactivité seront plus importants que prévu. Une bonne partie (30%) des territoires de l'hémisphère Nord sera affectée par des doses de radiations allant jusqu'à 250 rads (la moitié de la dose mortelle pour l'homme).

A cela il faut ajouter les fumées toxiques en provenance des incendies. La diminution de la couche protectrice d'ozone par l'excès d'oxydes d'azote** conduira en outre à un accroissement des altérations des systèmes immunitaires et plus directement à la cécité. Certains auraient pu se réjouir du fait que ces effets atteindraient spécifiquement les populations de l'hémisphère Nord principalement engagées dans la course nucléaire. En fait les circulations atmosphériques risquent fort d'être perturbées et l'hémisphère Sud touché également.

Des mois de crépuscule

Selon Sagan, la conséquence la plus frappante des études menées par son groupe est que même une «petite» guerre aurait des effets climatiques de grande ampleur si des agglomérations sont touchées. «Si des bombes totalisaient 100 mégatonnes (0,8% de l'ensemble de l'arsenal stratégique) sont lancées sur 100 villes, les fumées résultant de la combustion des stocks de matériaux divers seront absorbées par la stratosphère, entraînant des mois de crépuscule et de basses températures».

Et les humains? Pour le biologiste

Paul Ehrlich la situation des populations survivantes après une bataille de 5000 mégatonnes ne sera guère enviable. Le problème essentiel semble être celui de l'effet combiné du refroidissement et des radiations: mort cellulaire, arrêt de la photosynthèse. On peut envisager une destruction totale de l'agriculture si le conflit intervient juste avant ou au cours du printemps. Des hordes d'insectes (les formes de vie animale les mieux adaptées pour survivre à un tel désastre) s'abattant

sur les rares stocks de nourriture. La faim sera sans doute le lot des malheureux survivants.

Vues catastrophistes de scientifiques en mal de publicité? Non. Tout ceci est le résultat de nombreuses mesures. De très nombreux schémas ont été testés grâce aux moyens de calcul les plus puissants. Et... fait exceptionnel la centaine de scientifiques participant au colloque de Washington a exprimé des avis remarquablement convergents. Des données de tous ordres ont été utilisées: les observations de la sonde spatiale Mariner 9 sur les tempêtes de poussière sur Mars. Les effets sur la température de l'éruption d'un volcan indonésien en 1815; l'année 1816 fut une année «sans été» et plus récemment les effets climatologiques de l'éruption du Mont Saint-Hélen.

Accord parfait

A l'autre bout de l'échiquier politique des chercheurs soviétiques se sont livrés à leurs propres calculs: ils sont tout à fait d'accord avec leurs collègues américains.

Le problème est de savoir dans

quelle mesure tout cet ensemble de conclusions est susceptible de modifier la conduite actuelle des affaires internationales. Désabusé un éditorialiste de la revue américaine Science note que le Département US de la Défense ne semble pas trop choqué par de telles révélations. Apparemment le seul problème des militaires est de savoir si vraiment on ne peut pas modifier les climats pour aggraver significativement des effets qui somme toute leur paraissent bien anodins.

Et en France: Face à un Henu, à ses collègues ministres de n'importe quoi, même de l'environnement, face surtout à l'emprise du pouvoir militaire il convient de constater que le pouvoir scientifique ne fait pas le poids. Alfred Kasler avait mis dans la balance le poids de son prix Nobel. Mais les autres, Immobiliés et coupables. Il est vraiment plus que temps que la communauté scientifique française prenne ses responsabilités.

Y.G.

*Turco et al. Science (1983) 222, 1283-1292

Ehrlich et al. Science (1983) 222, 1293-1300.

**Voir Oxygène n°32.

ANGÉLIQUES

Nous ne vivons pas dans un monde angélique; notre pays peut être victime d'une agression et doit se doter d'une défense efficace.

Définir un pays, c'est assurer l'intégrité du territoire et la vie de ses habitants. Les VERTS estiment que notre défense ne peut atteindre ces objectifs. Ils rappellent que la défense nucléaire française est anti-cités et qu'elle est basée sur la prise en otage des populations civiles.

Pour ces raisons en particulier, les VERTS déplorent la prise de positions des Evêques de France sur la défense, prise de position qui comporte la politique officielle et qui offre à notre pays d'autres choix que la capitulation ou l'anéantissement.

Pour sortir de cette alternative inacceptable, les VERTS estiment nécessaire de rechercher des formes de défense plus efficaces et plus respectueuses de la vie.

Les VERTS proposent à l'Episcopat français l'organisation d'une table ronde sur la défense et en particulier sur la création d'un Institut d'Etudes de la Défense Populaire dont la Défense Non-violente, Institut qui serait financé par l'Etat et les collectivités régionales.

UNE DÉFENSE POPULAIRE

La défense de la France repose aujourd'hui essentiellement sur notre force de frappe. La stratégie anti-cités* qui ne vise que les populations civiles et que la morale condamne, n'a même pas la justification d'être valable.

Qui peut penser que les Soviétiques (puisque, quoiqu'on en dise, ce sont eux qui sont visés) attendraient tranquillement la destruction de Moscou, Leningrad, Kiev...? Une action préventive contre nos armes nucléaires serait beaucoup plus probable avec toutes les conséquences que cela implique pour la population française.

Il est temps de cesser la politique de l'autruche et de ne plus nous cacher la tête sous les grains de sable de nos ogives nucléaires. Refusons l'engrenage de la violence, si ce n'est pour des raisons humanitaires, que ce soit au moins pour des raisons d'efficacité. Le faible qui veut se battre avec les moyens des forts est assuré de sa défaite**, c'est ce qu'ont compris, il y a bien longtemps, les inventeurs du judo.

Notre force nucléaire offre une protection aussi illusoire que la ligne Maginot en 1940, mais c'est un sujet tabou dans les sphères politiciennes***

Pas de faux fuyants ni d'anesthésie, la réalité, c'est qu'aujourd'hui, nous n'avons pas de défense.

Nous le disons sans ambiguïté: les VERTS sont partisans d'une défense efficace. Pas d'ongléisme, pas d'illusions,

nous vivons dans un monde où une agression est possible.

Notre patrimoine culturel, notre cadre de vie, tout ce qu'on entend généralement par les Droits de l'Homme, quelles que soient les critiques que nous avons à formuler, sont des valeurs à défendre.

Il faut ouvrir le débat, réfléchir, étudier les moyens de dissuader réellement un éventuel agresseur de nous attaquer. Nous pensons que les possibilités d'une véritable défense populaire, y compris de la défense non-violente, sont grandes. Mais nous savons que le problème est complexe et qu'il en faut une étude sérieuse.

C'est pourquoi nous appelons à une action positive: verser à votre percepteur un franc symbolique pour amener le gouvernement à créer rapidement un Institut National et des Centres Régionaux chargés d'étudier les possibilités de la défense populaire, les conditions et les moyens de sa mise en œuvre.

LES VERTS.

* Nos missiles sont pointés sur les villes de nos «ennemis éventuels».

** et de sa ruine: il est impossible à une puissance moyenne de suivre la mise toujours plus élevée des «grands». Crédits militaires et chômage, une réflexion à mener.

*** L'article de Michel Pinton dans le Monde «Une nouvelle ligne Maginot» lui a coûté sa place de secrétaire général de l'UDF.



LES VERTS

Anatomie des verts : qui, quand, comment ?

C'est bien connu, après 1981 rien ne serait tout à fait comme avant. C'est pourquoi les écologistes français désireux d'intervenir dans le champ politique s'engagent dans un processus d'unification organisationnelle de leurs moyens et de leurs intelligences. Mais chacun sait que la fusion est plus aisée que la fusion et il fallut donc plus de deux ans pour qu'aboutisse enfin la fondation d'une organisation unique d'écologie politique. Celle-ci naquit le 29 janvier 1984 à Cligny et fut baptisée « Les Verts confédération écologiste-parti écologiste » (le sous-titre rappelant les noms de ses deux parents défunts). Cinq principes idéologiques guident les statuts et le fonctionnement des Verts : la non double appartenance politique, l'adhésion individuelle, le respect de la règle majoritaire avec droit à l'abstention pour les minorités, l'autonomie politique, des instances nationales avec représentation majoritaire des régions. J'insiste sur ce dernier point : dans tous les mouvements ou partis politiques traditionnels les instances de décision sont majoritairement formées au niveau national compte tenu, parfois, de l'existence des différentes tendances. Chez nous ce sont les représentants des régions qui forment la majorité des instances.

Transparence

Chaque membre des Verts adhère simultanément à une fédération régionale et à l'organisation nationale. Les fédérations régionales, telles que la Fédération Ecologiste Bretonne (à cinq départements bien entendu) disposent de la plus grande autonomie et décident de tout ce qui concerne leur milieu, dans le cadre des statuts et orientations prises au niveau national, avec droit à l'abstention mais non à l'obstruction. Une Assemblée Générale annuelle des adhérents décide des grandes orientations du mouvement. Le Conseil National Inter-Régional (CNIR) formé pour un quart de délégués élus en A.G. et pour les trois-quarts de représentants des régions est l'instance « législative » régulière. Un Collège Exécutif d'une vingtaine de personnes en est issu ; il est chargé de mettre en œuvre la politique décidée. Les réunions de ces différentes instances ont déjà montré l'extrême souci de transparence et de démocratie qui caractérise le mouvement.

Les européennes

Contrairement aux précédents regroupements électoraux et historico-dégradables des écologistes (Écologie 78, Europe Écologie, aujourd'hui l'Écologie), les Verts forment une organisation destinée à durer. S'ils ont décidé de participer

aux élections européennes qui s'annoncent c'est, après le premier pas de l'unification, pour franchir un second pas, tout aussi décisif, vers l'épanouissement d'une nouvelle force politique indépendante des blocs droite-gauche. Avec les organisations Ecology Party (Grande-Bretagne), Comhantants Glas (Alliance Verte, Irlande), Agalew et Ecolo (Belgique), De Groenen (Pays-Bas), Miljøpartiet (Suède), Alternative Liste Oesterreich (Autriche) et Die Grünen (Allemagne Fédérale), les Verts ont décidé de coopérer étroitement, à un niveau européen, pour la réalisation des objectifs écologistes qu'ils poursuivent déjà aux niveaux local, régional et national.

Réuni à Orléans les 3 et 4 mars 84, le CNIR a fixé les quatre grands axes de notre campagne européenne :

- L'Europe de la qualité de la vie de cette région, la plus polluée du monde, nous voulons faire la championne du monde de la dépollution.
- L'Europe de la solidarité, le partage du travail et des revenus est non seulement le moyen technique pour résorber le chômage mais aussi un projet de société plus solidaire.
- Les Régions Unies d'Europe : le blocage institutionnel dû aux Etats-Nations est dépassé des deux côtés des régions politiquement adultes, une Europe confédérée.

● Une Europe indépendante, souveraine et dénucléarisée, sans pollution nucléaire américaine, une défense européenne basée sur la responsabilité de chaque citoyen et la déregionalisation des infrastructures.

Cinq Bretons figurent sur la liste écologiste aux élections européennes, par ordre alphabétique : Yves Cochet (Rennes), Jean-Pierre Georges (Rennes), Jean-Marc Hervio (Brasparts), Yves Le Gal (Concarneau), Annie Le Guillou (Loqueffret).

Le barrage financier

Cependant, nous ne pourrions mener campagne que si nous franchissions l'imposant barrage financier (5 millions de francs) constitué par les frais électoraux obligatoires (bulletins de vote, profession de foi, affiches). Remarquons que la France, avec la Grande-Bretagne, détient la palme européenne de l'anti-démocratie face aux élections. Les frais sont à la charge des listes qui se présentent et seules seront remboursées celles qui obtiendront plus de 5% des voix. En Italie, en RFA, en Belgique, un financement public des mouvements politiques ou une prise en charge par l'Etat des frais obligatoires annulent ce barrage par l'argent. Bref, cher lecteur, vous ne pouvez venir, nous avons besoin rapidement de votre aide financière (chèque à l'ordre des Verts, mention élections européennes). Si, comme nous l'espérons, nous dépassons la barre des 5% nous rembourserons, à ceux qui le souhaitent, les sommes versées. Notre succès dépend de vous.

Y. COCHET.

Les honnêtes adresses : Fédération Ecologiste Bretonne, Kerglaz, 29218 Plouzeven. Tél. (09) 78 63 70. Les Verts, Cité Fleurbaey, 65, Bd Arago, 75014 Paris. Tél. (1) 331.22.74.

LES POINTS FORTS DU PROGRAMME

— Les atteintes à l'environnement touchant plusieurs pays européens à la fois : plus acides, pollution du Rhin, canaux Rhin-Rhône et Rhin-Main-Danube, teneur de l'essence en plomb, etc.

— Une Europe des Régions indépendante de l'Est et de l'Ouest, solidaire des souffrances du 1/3 monde, avec des propositions institutionnelles face à l'Europe des diplomates et des multinationales, avec des remèdes aux scandaleux gaspillages de l'agriculture dans la C.E.E. En un moment où la Presse écrit que 15 millions d'enfants sont morts de laim et de maladie en 1983, que 3 millions de personnes risquent de subir le même sort dans le Nord-Est brésilien, et où le sénateur Kennedy demande à M. Reagan d'accroître la valeur des coupons d'alimentation distribués chaque mois à 20 millions d'Américains, jusqu'il existe des preuves évidentes et indéniables que le problème de la faim s'étend aux Etats-Unis (Le Monde 24/12).

— Le gel nucléaire comme premier pas vers le désarmement, le refus du stationnement des fusées françaises Pluton et

Hadès, voire de la bombe à neutrons en RFA, la dénonciation du commerce des armes par les pays européens, en tenant compte qu'en politique extérieure une attitude « atlantiste » alignant les VERTS sur des positions en retrait par rapport à celles des gauchistes d'il y a 20 ans, serait ridicule.

La reconversion industrielle : les pharonniques projets de Chevènement et les miracles attendus des nationalisations ayant fait long feu, la France découvre la traque réalié d'un monde industriel du 19^e siècle en train de s'effondrer. Que faire des secteurs économiques condamnés, s'ils doivent être ? Que faire des travailleurs victimes de cette situation ? Quelles activités proposer à la place ? Quelles solidarités organiser afin d'amoindrir les effets de ces soubresauts ? Application pratique : de 25000 à 35000 emplois seront supprimés dans la sidérurgie : quel remède écologiste apporter ? Que répondre aux salariés de l'arsenal de Brest qui portent avec eux-mêmes le poids du premier acte nucléaire afin d'assurer le plein-emploi ? LES VERTS auront-ils le courage de leur dire la vérité en face ?

GAGNER LE 17 JUIN

Le mouvement écologiste français aborde une phase nouvelle avec l'unification des VERTS et la possibilité d'obtenir des élus(e)s dans un parlement lors des élections européennes. A titre personnel, je voudrais vous exposer les conditions qui me semblent nécessaires afin de réussir l'unification et de gagner le 17 juin, c'est-à-dire dépasser les 5%.

Pour cela deux conditions semblent devoir être réunies :

— Le respect de toutes les sensibilités, les divergences relevant d'un légitime débat démocratique ; c'est l'une des conditions de la crédibilité du mouvement écologiste et pacifiste non aligné comme force novatrice d'avenir.

— La solidarité de toutes et tous, car si l'unification et la campagne européenne ne devaient être que l'opération personnelle de certains, celles-ci n'inspireraient nullement confiance à l'intérieur comme à l'extérieur, sapant la mobilisation des énergies, décourageant les velléités d'appuis financiers.

Une campagne offensive ?

Ces conditions réunies, on peut espérer un choc salutaire parmi les militants(e)s et les sympathisant(e)s, dans le milieu associatif, dans les médias, et, au-delà, dans une partie importante de l'opinion. Si le 17 juin la barre des 5% est franchie, l'ensemble du mouvement écologiste et pacifiste non aligné en France (et même hors de France) s'en trouvera considérablement renforcé. Cependant ses adversaires, mettront tout en œuvre pour le

conduire à l'échec : récupération de certains thèmes, critiques malhonnêtes, listes de diversion...

Face à la crise, il importe d'éviter les campagnes du style « Qu'ils tendresse » (qui a échoué lors des municipales à Paris et ailleurs), et au contraire se montrer offensifs, voire agressifs avec des thèmes chocs et réellement alternatifs. Il est temps de ne plus abandonner à l'extrême-droite le quasi-monopole de la pêche aux « déçus du socialisme ». Cela implique une critique sans concessions de la politique gouvernementale et du peu de crédibilité des propositions de la droite, laquelle porte les plus graves responsabilités dans la crise économique. Mais il importe d'adopter une attitude responsable afin de ne pas favoriser les extrêmes : LES VERTS sont dans l'opposition, sans cesse par autant de se trouver avec

La stratégie des 5%

L'objectif est 5,001%, pas 5%. Car on ne se démarque pas en mettant de l'eau dans son vin « pour ne pas affoler le bourgeois ». Certains « Verts » le firent lors de municipales, faisant chuter leur pourcentage de voix de moitié (ou plus) par rapport à 1977. Le coup de la « force tranquille » est peut-être valable pour gagner les quelques points qui au 2^e tour permettent de remporter des présidentielles, pas pour faire passer de 4 à 5 une liste Verte.

côtés d'autres forces démocratiques et progressistes. Une fois de plus, la gauche se révèle incapable de justifier les idéaux qu'elle symbolisait par la paix, la justice sociale, les droits de l'être humain. LES VERTS ne se présentent donc pas contre elle, donc contre ces idées généreuses, mais à sa place.

Une classe politique désorientée

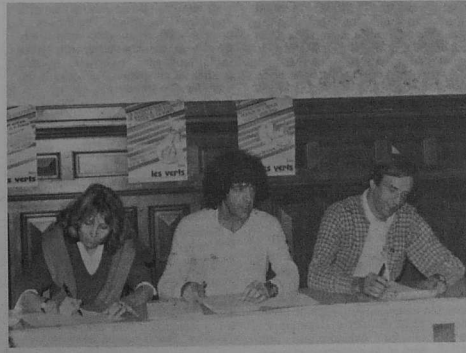
Mitterrand et le P.S. vont s'accrocher au pouvoir, là où De Gaulle, tirant les leçons d'un échec électoral, rendait son tablier. Et ils pourraient y demeurer plus longtemps que le laissent supposer les sondages et tests électoraux. Les mécontentements ne s'additionnent pas : celui des Français(e)s qui estiment que le gouvernement va trop loin dans la réforme, celui des Français(e)s qui estiment qu'il ne va pas assez loin ! Aussi est-ce la classe politique, à gauche mais aussi à droite, qui apparaît désorientée. Après l'élection municipale d'Antony, en octobre, l'un des chefs de la droite, F. Létard (P.R.), déclarait au « Monde » : « La droite gagne avec une marge de seulement 1,5% contre un maire communiste fraudeur, que serait-il arrivé face à un socialiste ingé ? ».

La droite n'y comprend plus rien. Le chaos annoncé par Chirac ne s'est point produit. La France est (re)devenue le meilleur élève de la classe atlantique, comme aux plus beaux jours de la sinistre IV^e République. Au sujet des mesures sociales positives des gouvernements Mauroy, un Barre admet que, revenue au pouvoir, la droite ne devrait pas les remettre en cause. On n'a jamais vu aussi peu de grèves que depuis le 10 mai 1981. La bourse de Paris bat des records, 55% à 75% de hausse en 1983. Le gouvernement annonce 5% d'inflation cette année, grâce notamment au blocage des salaires, une couleur que les syndicats (de gauche) auront pour mission (délicate) de faire avaler aux travailleurs ; on voit mal le patronat s'en plaindre. Les actionnaires des entreprises nationalisées se sont vu généreusement indemnisés. Avec ses 4 strapontins ministériels le PCF se considère aux yeux de ce qui lui reste d'électoral. On ne compte guère que quelques extrémistes de droite, manipulés comme les « Croix de feu » des années 30, pour n'y rien comprendre et ne pas voir quel rôle on leur fait jouer. Si la droite gagnait en 1986, elle devrait gérer la crise durant les 2 ans précédant l'élection présidentielle, relevant impopulaire, facilitant la réélection d'un président de gauche ! Il n'empêche que le pouvoir agitera le spectre du « Front National » pour remobiliser le « peuple de gauche » apeuré.

Si LES VERTS savent retrouver la spontanéité d'un René Dumont en 1974, alors ils représenteront une espérance, peut-être la dernière, car, après l'écologie, que pourra-t-on inventer d'autre ? Que l'on sache alors qu'il existe en France — et hors de France — des groupes qui, cette fois, ne baisseront pas les bras. Les idéalistes finissent généralement par se décourager face aux intrigues et aux diversions.

Que l'on sache qu'il existe désormais une nouvelle génération VERTE qui fermement intention de tenir bon et de prendre date. Pour le 17 juin, et la suite.

M. DELORE



Sachez les reconnaître : quelques animateurs des Verts, de gauche à droite : C. Costa (Paris), Y. Cochet et G. Popet (Rennes).

LE VERTIGE DE LA FORCE

Le livre très savant et très dense que nous offre André Glucksmann, « La force du vertige », a le mérite de donner une argumentation et une justification à la politique d'une Gauche au pouvoir qui n'est que le prolongement, à quelques nuances près, de la politique française en matière d'armement et de défense depuis de Gaulle. Ce soutien d'un intellectuel tombe à point pour le gouvernement après le bide du « silence des intellectuels de gauche » lancé par le journal le Monde l'été dernier.

C'est avec une science habile que Glucksmann forge ses arguments en faveur de la dissuasion nucléaire, à la lueur de la littérature et des événements de l'histoire. Il oppose ainsi Glaucon et Pascal au Général Mac Namara ou à Jonathan Schell, l'auteur du « Destin de la terre ». La dissuasion (tiens, le mot nucléaire a disparu !), est inscrite dans l'histoire et tous, les grands philosophes le confirment ; Nietzsche, l'un des maîtres à penser de Glucksmann, par exemple. Il suffit de ne pas le citer : « Il vaut mieux périr que haïr et craindre ; il vaut mieux périr deux fois que de se faire haïr et redouter ; telle devra être un jour la suprême maxime de toute société organisée politiquement ». (Nietzsche : le voyageur et son ombre).

La Terreur du Goulag

Habile également d'agiter la phobie qu'ont les Verts et les pacifistes du nucléaire, et d'insister sur le fait que l'armement classique n'est pas plus moral que l'arme atomique : c'est vrai, mais à quoi cela sert-il de pouvoir dépasser le seuil de destruction par le nucléaire ? On ne tue pas deux fois, cent fois le même adversaire !

Reste la terreur du goulag, et Glucksmann s'y connaît : depuis « la cuisinière et le mangeur d'hommes » publié en 1975, il n'a cessé de se battre contre les champs de concentration dont l'URSS aurait, dit-on, le triste privilège. Nous ne pouvons que lui donner raison bien sûr ; la dictature quelle et d'où qu'elle soit, est inacceptable. Par conséquent, nous n'accepterons pas plus le soutien des USA et de tous l'Occident aux dictatures telles que celles qui règnent en Afrique du Sud, au Salvador et ailleurs, ni le pillage et l'exploitation du Tiers-Monde. Malheureusement, ceux qui craignent les tensions Est-Ouest, ignorent totalement les tensions Nord-Sud, et Glucksmann s'abstient bien d'en parler.

De même, d'autres questions sont étudiées. La dissuasion nucléaire est-elle crédible ? Quelle politique globale de défense pour l'Europe ? Et la politi-

que de vente massive d'armes ? Et la colère des populations océaniques devant les essais atomiques de Mururoa ? Autant de contradictions qui ne trouvent pas de réponses chez les partisans du tout nucléaire. L'économiste américain, J.K. Galbraith en souligne l'absurdité dans « Le temps des incertitudes » ; les forces armées des Etats-Unis veulent exister, afin d'exister, elles ont besoin d'armes. Les usines d'armement veulent exister et gagner de l'argent ; à cette fin, il leur faut produire des armes. Les Soviétiques sont là pour justifier cette existence, de même que nous justifions des institutions semblables et un semblable processus en Union Soviétique ».

Alors, la dissuasion nucléaire est-elle nécessaire ? Nous renvoyons le lecteur, pour des scénarios possibles de guerre atomique, à l'excellent article de Jean Brière, « L'Europe désarmée », paru dans Oxygène n°54-55. L'Europe attaquera-t-elle l'URSS ? La réponse est évidemment non. L'URSS convoite-t-elle l'Europe ? Si c'est le cas, alors elle peut sans peine annihiler toutes les armes stratégiques nucléaires de son adversaire avant que celui-ci ne réagisse. Mais en fait, tout le monde a pu constater depuis déjà longtemps que les désirs d'expansion de l'URSS s'orientent vers le Moyen-Orient, l'Asie et l'Afrique. Alors l'Europe, non, l'enjeu est ailleurs. Ce que l'URSS et le monde occidental se « partagent » via le surarmement, ce sont les richesses du Tiers-Monde. Mais les Soviétiques, qui se ruinent dans la course aux armements, ont besoin de la technologie européenne pour exploiter ces richesses et l'administration Reagan le sait trop bien. Souvenez-vous de l'embargo américain de l'été 1982 sur les fournitures de la construction du gazoduc destiné à approvisionner la France en gaz soviétique.

Dépendance et soumission

Echanges commerciaux et technologiques avec l'URSS, mais installation de fusées Pershing, dont aucun gouvernement européen n'a le contrôle militaire, d'un côté de l'Allemagne, SS20 de l'autre ; dépendance et soumission économique aux U.S.A. ; désintérêt entretenu et assis-

tance totale des populations pourtant concernées par la défense civile ; construction de centrales nucléaires en bord de mer, à portée des sous-marins russes qui s'entraînent déjà dans les fjords norvégiens ; alors, notre politique globale de défense, est-elle vraiment sérieuse ?

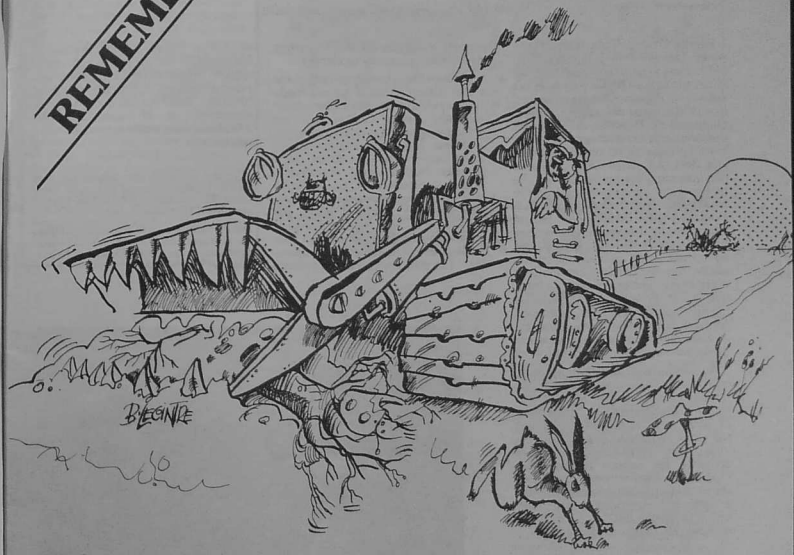
Mais que proposent les Verts, nous demanderez-vous ? La première des choses est l'abandon de la stratégie militaire actuelle et la responsabilisation de la population à sa propre défense, tâche peu aisée, mais le chemin parcouru jusqu'ici n'est peut-être pas irréversible. L'exemple de la Suisse, pourtant pays neutre, est à suivre. La recherche pour la paix, l'enseignement de la défense non-violente sont à favoriser. Les Verts proposent également la création d'un institut de la défense populaire (voir ci-contre), l'établissement de nouveaux rapports internationaux tant Est-Ouest que Nord-Sud, la construction d'une Europe économique et politique indépendante, et en France, l'arrêt des ventes d'armes, de la construction de sous-marins nucléaires, des recherches sur la bombe à neutrons, et des essais nucléaires à Mururoa. Seule la délimitation raisonnée et le non-alignement de l'Europe peuvent aboutir à de nouveaux rapports entre les deux grands. Prenons-nous en charge plutôt que de contempler le dilemme auquel nous confronte André Glucksmann : « choisir, plutôt qu'une fin effroyable, l'effroi sans fin, mais pas sans beauté ».

(P. Delignière).

Pour en savoir plus :

- André Glucksmann : la force du vertige - éditions Grasset.
- Jonathan Schell, le destin de la terre - éditions Albin Michel.
- Bertrand de Launay : le poker nucléaire - éditions Syros.
- Défense : pourquoi notre stratégie atomique n'est plus crédible - Le Nouvel Observateur du 18/12/82.
- Le pacifisme aujourd'hui - Les Nouvelles littéraires du 15/12/83.
- Les incertitudes d'une attaque nucléaire préventive - Pour la science, janvier 84.

REMEMBREMENT



Après quelques années de sommeil relatif, le remembrement repart de plus belle, sous la pression des D.D.A. Il y a beaucoup d'argent à dépenser... et à gagner. Mais pas forcément pour les agriculteurs.

COMME AU TEMPS DES SEIGNEURS

Un document d'histoire populaire

Famille Guillou. Vous vous en souvenez. Une grève de la faim à la Noël 1977 ; mais pour Jean-François Guillou et son épouse Marie-Jeanne et ses enfants les choses avaient commencé dès 1970 lorsque débütèrent, dans la commune de Plonevez du Faou, les opérations de remembrement autoritaire. Epilogue de ce long combat, en juin 1983, le Conseil d'Etat déboutait définitivement les époux Guillou. La technocratie agricole triomphait. On ne sait pas assez comment tout cela s'organise pour décider que, malgré lui, contre lui, un agriculteur remembré est « amélioré » pour le bien de la collectivité... en principe. Il n'empêche que le Fonds Commun, ce pourcentage que perçoivent, en fonction de leur situation hiérarchique les experts, les décideurs des Directions Départementales de l'Agriculture, est un formidable moteur de destruction de l'espace agricole.

Il y a les bons départements juteux, où l'on peut réaliser un maximum de travaux plus ou moins utiles et très souvent dommageables : arasement de talus, voies nouvelles à quelques mètres de l'ancienne, cours d'eau rectifiés pour accélérer l'érosion et accroître les risques d'inondation. Opérations bien souvent douteuses qui n'ont d'autre but que de permettre à certains fonctionnaires d'arrondir en toute légalité des fins de mois qui ne sont pas toujours difficiles.

La Bastille tient bon

De timides réformes ont été proposées, échec immédiat : les projets de loi sont rédigés justement par ceux qui profitent du système. La Bastille tient bon ; Confortée par cette mystique de la productivité et du progrès à tout prix qui anime les élites (?) agricoles bretonnes. Le résultat sur le terrain est clair : on voit où en est notre agriculture de pointe.

C'est à tout cela que se sont heurtés les Guillou de Plonevez lorsqu'ils ont dit non au remembrement. C'est l'histoire de cette lutte désespérée que raconte leur fille Yvette dans « Comme au temps des seigneurs ». Reportage sur la manière dont aujourd'hui, ces nouveaux seigneurs que

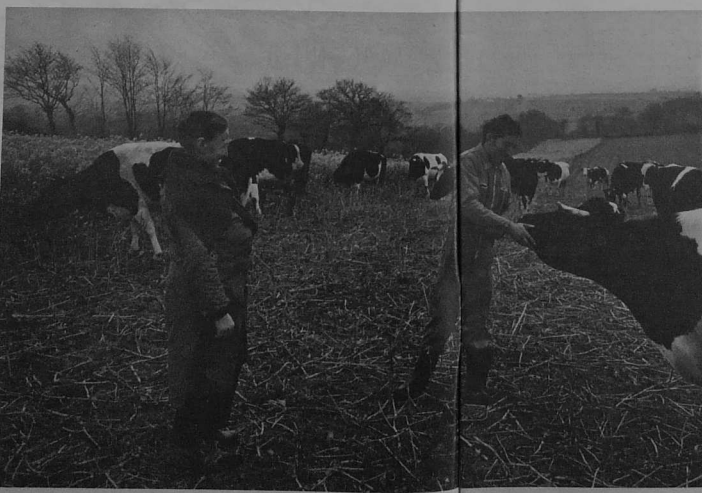
sont les technocrates se comportent vis-à-vis des manants modernes.

Histoire d'une famille qui ressemble à tant d'autres : celles qui ont voulu lutter et s'y sont brisées, celles qui ont « écrasé ». Yvette Guillou nous fait revivre jour par jour, heure par heure le drame jusqu'à son dénouement. C'est un reportage direct sans phrases inutiles, sans concession. Tous les acteurs, curé, maire, écologistes, sont là, aussi nets que sur une photographie. Yvette Guillou sait bien écrire et cette tranche d'histoire au niveau quotidien constitue à bien des égards un document incomparable. Un mot concernant la préface

de ce livre. Elle est de Yann Brékilien, Magistrat, il fut un temps, en cette qualité, président de Commission de remembrement. Il abandonna cette fonction... pour ne pas avoir à « faire cautionner par la justice, symbole d'intégrité, des opérations plus que douteuses ».

« Comme au temps des seigneurs » par Yvette Guillou, Editions Nature et Bretagne, 38, rue Jeanne d'Arc, 29000 Quimper. Prix TTC : 60,00 francs.

Des extraits de ce livre avaient été publiés dans Oxygène N° 15 et suivants. On relira également avec profit Oxygène N° 33 : « Fanch Floch récidive ».



A Kerinoas

ÉROSION ?

Alors que certains ingénieurs du Génie Rural nient contre toute évidence l'existence d'effets négatifs du remembrement d'autres s'emploient à trouver des remèdes contre ces mêmes effets.

Ainsi, au lycée agricole de Suscinio dans le Morbihan, sur les 22 ha du lycée agricole les élèves expérimentent les moyens de restaurer les sols. Car l'érosion, le ruissellement n'est pas uniquement un problème tropical ou de commune dévastée par la moto verte. Après l'Algérie, le Maroc, le Brésil ce sont le Middle West... et la Bretagne qui sont touchés par le phénomène.

Refaire les fossés, replanter la forêt linéaire, empêcher la destruction de l'humus. Retenir l'eau plutôt que la faire écouler le plus rapidement possible vers la mer. Voilà ce que disent depuis des années les écologistes. Aujourd'hui les têtes pensantes de l'agriculture sont en train de réinventer la poudre.



RETIERS : UNE COMMUNE SOUS LA LOUPE

Depuis quelques années on s'entend affirmer que le remembrement n'est plus le désastre écologique qu'il était, que la procédure s'est améliorée et que les partenaires (administration, géomètres, élus, agriculteurs) prennent aujourd'hui en compte la qualité de l'environnement. On peut même lire dans certaines revues ou dans des articles de journaux à grande diffusion que l'agriculteur est devenu ou a toujours été le meilleur protecteur de la nature.

Telle n'est pas vraiment l'opinion des bénévoles qui voient passer les trains successifs des remembrements. La S.E.P.N.B. d'Ille-et-Vilaine a voulu effectuer une vérification. À la suite d'interventions d'adhérents locaux, elle a retenu la commune de Retiers où les travaux de remembrements se sont terminés en 1980.

Le but de l'analyse était de fournir une évaluation des effets immédiats du remembrement, c'est-à-dire des travaux concrets ; Constaté de quelle manière la préservation du bocage ainsi que les travaux réalisés depuis 15 ans par le C.N.R.S., l'Université de Rennes et l'I.N.R.A. ont été pris en compte ; vérifier les conséquences qu'il a pu avoir sur le terrain la préétude d'environnement réalisée par la Faculté des Sciences en 1975.

Six sections ont été choisies, représentant environ un cinquième de la commune (737 ha sur 3997) et une répartition assez équilibrée, à l'exception du Sud-Ouest de la commune, faute de cartographie dans la préétude. L'échantillon sans être parfait présente donc tout de même un minimum de garanties contre des cas ponctuels ou mal répartis.

Le linéaire bocager a été mesuré à partir de cartes établies aux différents stades du

remembrement et en 1982. Les documents utilisés sont la préétude écologique qui représente la carte de l'état initial, le projet du géomètre qui représente la carte des limites comme haies et talus à conserver ou à supprimer, le plan des travaux en principe effectués et enfin une carte établie après visite sur le terrain par des adhérents de la S.E.P.N.B.

Les sections retenues totalisent 737 hectares correspondant à un linéaire initial total de 103 km de mauvaise qualité vis-à-vis de l'intérêt général : rôle de brise-vent anti-érosion, biologique, agronomique.

Choix ou hasard ?

Le linéaire de bocage maintenu dans le projet du géomètre était de 57 km dont 12 km de haies de mauvaise qualité et 45 km des meilleures. Le projet envisageait d'arasé 45% du linéaire total ; ces 45% se répartissent en 21% de mauvaise qualité et 24% de bonne qualité. La question à se poser : y'a-t-il eu réellement un choix et sur quels critères ?

Les travaux effectivement réalisés : 47,5% du linéaire bocager des sections étudiées ont été arasés, soit légèrement plus que dans le projet. Les 54 km de haies en principe conservées après travaux se répartissent en 19% de mauvaise qualité et 81% de bonne qualité.

Le bocage de mauvaise qualité semble devoir être arasé davantage que celui de bonne qualité puisque la proportion passe de 29% dans l'état initial à 19% pour l'état après travaux.

Sur le terrain, on constate qu'une certaine proportion des haies qui étaient conservées par l'Association Foncière

ont été arasées. Le linéaire supplémentaire qui a disparu varie entre 1,2 km et 3 km. Il atteint au total pour les six sections 11 km. D'autre part le linéaire des haies dépourvues de rôle de brise-vent en 1982 (arbres trop distants, absence de buissons de bourrage) atteint 12,4 km. Un bois d'1,5 hectare a été défriché.

Par rapport aux plans de l'Association Foncière, on constate que 28% du bocage « conservé » a en fait été arasé et que la proportion de haies de mauvaise qualité de fait d'un rôle brise-vent nul représente 29%. Le linéaire de bocage final atteint donc toutes qualités confondues 43 km soit 42% du linéaire initial.

Les surfaces obtenues sont aujourd'hui sans commune mesure avec les valeurs préconisées par les organismes scientifiques; elles représentent en moyenne 3 fois le seuil de 4 ha et atteignent souvent 10 fois plus ce qui fait de véritables « openfields » ou les arbres sont réduits à la portion congrue.

Des mises en garde répétées

Quand on se rappelle que la moyenne initiale était de 2 ha, on se rend compte de l'ampleur de la transformation subie en l'espace de 10 ans et de la véritable amputation que peut représenter le remembrement de RETIERS pour le paysage, l'équilibre des populations animales et végétales, pour le régime hydrologique et pour les sols. Ceci d'autant plus qu'il s'agit d'une commune au relief assez tourmenté ou alternent les collines et les bas-fonds, avec des sols souvent sensibles à la battance ou à l'hydromorphie (accumulation d'eau). De nombreux agriculteurs se plaignent aujourd'hui de débâcles dues à l'insensibilité des phénomènes liés à la circulation de l'eau et aux sols.

En dépit des mises en garde répétées des scientifiques, malgré les programmes de recherches C.N.R.S.-D.G.R.S.T., malgré aussi l'information locale et la réalisation d'une étude écologique, la commune a subi une évolution spectaculaire. Aux comptes n° 1 et 2, on a tenu des équilibres fragiles et des contraintes nécessaires de l'environnement. Même la circonférence diffusée par la D.D.A. d'Ille-et-Vilaine en 1979 n'a pas été respectée. Celle-ci préconisait de ne pas araser plus de 50% du linéaire initial dans les remembrements et de laisser subsister au moins 50 m/ha de « bocage ».

Si l'on intègre l'ensemble des coûts externes, sociaux, économiques et écologiques, le rapport coût-bénéfice est-il réellement positif pour la collectivité?

Bien évidemment RETIERS rejoindra le rang des communes où l'on a fait des erreurs et que l'on sait fort bien écarter des arguments. Il reste à savoir si les améliorations en cours sur le plan des études d'impact donneront les résultats que l'on veut encore espérer au stade de l'application sur le terrain.

S.E.P.N.B. Commission « Aménagement Rural »

RÉTRO DÉPASSÉ

Un nouveau règlement sanitaire départemental est en discussion dans certains départements comme le Morbihan. Là encore déception. Les rédacteurs semblent avoir pris pour base des idées vieilles de cinquante ans. Un exemple: la protection des zones aquicoles.

Les périmètres de protection de ces zones sensibles sont toujours de 35 m. La limite devrait être portée au moins à 500 m ou même 2000 m. En effet, en raison de la concentration des germes bactériens et viraux par les organismes cultivés (coquillages surtout) le risque est beaucoup plus grand que pour les zones de baignade pour lesquelles on demande déjà 200 m. Ce point est très important. Il s'agit là d'un problème très grave et bien mal pris en compte dans ce règlement national.

(il est fait pour la grande majorité des communes françaises ou même bretonnes qu'on n'aurait pas fait de l'aquaculture). Ce problème est bien plus préoccupant que celui de la baignade en zones polluées. C'est aussi un problème d'économie régionale. L'excès de liberté dont ont bénéficié jusqu'à présent les agriculteurs et éleveurs hors-sol ainsi que certaines communes, a grandement contribué à conduire la conchyliculture au point catastrophique où elle est.

Cette limite des 35 m concernait autrefois le plus généralement la distance minimale exigée entre une source d'eau potable (puits, fontaine) et le puisard d'une fosse septique familiale. Cette distance est ridiculement petite quand il s'agit de fumer ou de fosses à lisier corres-

pondant à des dizaines voire des centaines d'animaux. Le document ne dit rien sur la protection des points d'eau désaffectés en raison de la mise en place d'un réseau d'adduction d'eau. Raison souvent avancée par la D.D.A.S. ou la D.D.A. pour ne rien faire en cas de contamination d'une source: « ce n'est pas grave, puisqu'on a fait un réseau intercommunal avec barrages et tuyaux ». En fait, en cas de problème sur les réseaux principaux (pollutions accidentelles, chroniques nitrates ou malveillances (guerre chimique et bactériologique), il sera de plus en plus indispensable d'avoir des points d'eau de sécurité en double des réseaux principaux. C'est une question de bon sens élémentaire.

Y.G.

GESTION

LAMEN TABLE.

Le Comité technique de l'eau de la Région de Bretagne diffusait récemment son « Document d'orientation pour l'aménagement et la gestion des eaux en Bretagne ». Ce document dresse un bilan régional, intégrant les conclusions des groupes de travail départementaux sur les cartes d'objectifs de qualité des eaux et se propose de définir les grandes lignes d'une politique régionale de l'eau.

Objectifs louables! Mais il est étonnant de voir que ce document s'inscrit dans une perception dépassée du problème ne tenant pas compte des données économiques actuelles et des nécessaires options nouvelles qui en découleront pour l'avenir.

Ainsi, prévisions et propositions sont effectuées dans le cadre de prospectives théoriques basées sur les périodes de pointe et des hypothèses fortes de consommation. **Aucun modèle** de développement économique de l'eau, pas de proposition pour l'extension du recyclage et des économies domestiques ou industrielles à grande échelle, pas de proposition pour limiter l'accroissement sauvage des consommations estivales (concentration touristique). Certains chiffres représentent d'ailleurs des évaluations visiblement surfaites (élevage dont l'augmentation prévue est incompatible avec la conjonction économique).

En « remède » au problème de consommation, les seules propositions envisagées de poursuivre la politique de stockage en retenues, qui équivaut à une « vulnérabilisation » institutionnalisée de la ressource en eau. Ce document glorifie les retenues d'eau (9 à 15 photos illustrant le rapport sur des retenues d'eau), au lieu d'exposer clairement, en un chapitre, hélas, absent, l'eutrophisation actuelle de la plupart d'entre elles, avec une analyse détaillée souhaitable des causes, de l'importance et des conséquences locales et régionales du phénomène.

De plus, il est fait une présentation de perspectives maximalistes de drainage, calquées sur les programmes hydrauliques de la Chambre Régionale d'Agriculture. Sans aucune garantie de prise en compte des conséquences sur l'environnement, le modèle productiviste actuel étant sous-entendu comme viable, alors qu'il est manifestement condamné à terme. Ainsi, le document reprend la prévision de drainage de 58300 ha entre 1982 et 1988, représentant environ 443 millions de francs d'investissements.

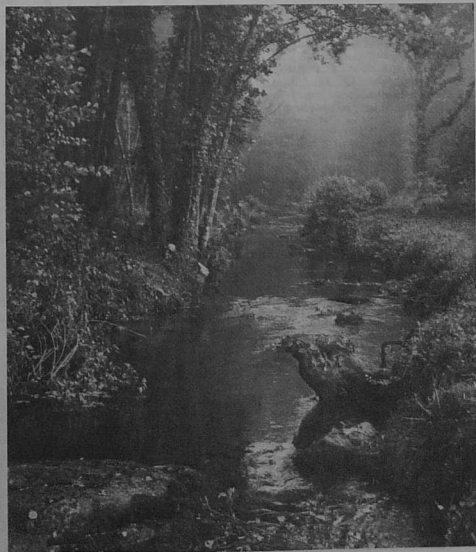
Il faut déplorer l'absence complète dans ce document d'orientation, d'un plan d'ensemble de lutte contre les pollutions diffuses, problème pourtant primordial des années à venir, déjà singulièrement grave pour certaines zones rurales (Nord-Finistère, Nord-Est des Côtes-du-Nord, etc...).

On peut s'étonner de l'estimation « satisfaisante » de la qualité des eaux courantes alors qu'aucun estuaire ne remplit les qualités requises pour l'aquaculture selon les normes européennes. On regrettera par ailleurs que le fait que tous les habitants ne soient pas raccordés au « tuyau collectif » soit considéré comme un « retard inadmissible (page 5) alors qu'ils utilisent peut être une eau meilleure et gratuite (puits).

On s'étonnera également de constater qu'il n'est fait pratiquement pas référence à l'œuvre bénévole des associations dans leur lutte pour la protection de la gestion rationnelle de la ressource depuis 15 ans. Aucune mention non plus de l'intérêt public qu'il y aurait, pour contribuer à la sensibilisation et à l'information civique en la matière, et pour faciliter les opérations de nettoyage des rivières à accorder quelques moyens à ces associations.

En bref, un document sans idées nouvelles, traduisant avant tout la continuation de démarches, d'analyses, de schémas classiques, un document manifestement « en retard d'une guerre ».

S.E.P.N.B.



Association pour la défense du Terroir Breton.

DES MÉGAWATTS POUR LA BASSE LOIRE

Le grand retour du charbon... Mais tout danger nucléaire n'est pas écarté.

Les Nantais peuvent, à juste titre en être fiers : dans quelques mois, ils posséderont, avec la centrale de Cordemais, sur la Basse-Loire, la centrale thermique la plus puissante d'Europe. Deux tranches de fuel et trois au charbon, pour un total de 3100 MW. C'est donc le grand retour du charbon, combustible d'avenir (sauf dans les houillères du Nord bien sûr).

Selon Pierre Lefeuve, responsable de la centrale, celle-ci dispose de 3 atouts : « Elle est aux portes de la Bretagne... La consommation d'électricité dans l'ouest croît nettement plus que la moyenne nationale, du fait des besoins de l'Agro-alimentaire et du tertiaire ».

Toujours les mêmes divagations. S'il y a des secteurs qui peuvent se passer d'électricité et recourir massivement aux énergies renouvelables, ce sont, bien sûr, l'Agro-alimentaire et le tertiaire. Toujours les mêmes erreurs. Cette manie de concentrer les mégawatts, de manière à rendre insolubles les problèmes de pollution

thermique des eaux, de rejets toxiques dans l'air, idéal en cas de conflit pour bloquer l'activité d'un pays.

Jamais contents ces écologistes diront certains. Non, jamais contents car nous refusons le choix entre des centrales nucléaires « propres » et dangereuses et des centrales thermiques sales et tranquilles.

Nous demandons qu'on élabore enfin un politique énergétique cohérente tenant compte du potentiel d'énergies renouvelables, de l'utilisation dispersée des énergies, du mouvement inéluctable de restructuration industrielle qui privilégie de plus en plus des utilisations modestes en énergie (informatique, biotechnologies).

Nous en avons plus qu'assez de ces ingénieurs, de ces technocrates d'un autre siècle qui nous imposent des solutions dépassées. Quand donc nos élites cesseront-elles d'avoir une ampoule électrique à la place du cerveau ?

Y.G.

LE CARNET : EDF RESTE CONFIANTE

Enfin ! La première pierre de la future centrale nucléaire du Carnet a été posée. En fait, il ne s'agissait en ce mois de février 1984 que d'une manifestation symbolique organisée par la G.G.T. du bâtiment.

On ne peut pas dire que cette cérémonie ait reçu un soutien franc et massif des populations locales mais il faut convenir qu'elle demeure dans la ligne que s'est fixée ce syndicat... même si cette ligne se révèle assez sinieuse.

Peut-on soutenir simultanément le

charbon et le nucléaire ? Est-il bien raisonnable de continuer à couvrir la gabegie d'EDF et d'encourager la société Westinghouse à faire des profits sur le dos des classes laborieuses ? La défense des intérêts des travailleurs passe par un minimum de cohérence.

Pour revenir au Carnet, P. Mauroy répondant à une question de l'association des Maires du Pays de Retz déclarait récemment : « Les seules centrales nucléaires dont l'engagement ferme est actuellement

approuvé par le gouvernement sont celles qui sont engagées avant la fin de 1985, dont Le Carnet ne fait pas partie. Pour la seconde moitié du IX^e Plan, la programmation sera fixée ultérieurement. Une première tranche au Carnet sera susceptible d'être retenue. Mais il est difficile d'essentially de dire le nombre total de tranches que l'EDF sera autorisée à commander, en fonction de l'évolution des besoins énergétiques globaux du pays et de la part prise par l'électricité dans cet ensemble ». Le

début de la raison ?

Mais l'EDF reste confiante : elle vient d'aménager un immeuble récemment acquis par la ville de Paimbœuf. Il s'agit d'être prêt pour la prochaine enquête (publique) qui devrait avoir lieu l'an prochain. Parallèlement l'aménagement d'une zone industrielle sur l'île du Carnet se poursuit. Autrement dit, EDF se « fout » complètement de ce que pourra dire ou écrire M. Mauroy, ou n'importe qui d'autre.



PROPRE ET SILENCIEUX

L'exemple de Völklingen en Sarre que les responsables régionaux d'EDF ont jusqu'ici feint totalement d'ignorer (alors que d'après les responsables allemands de la centrale ils ont eu en dix-huit mois plus de dix visites d'ingénieurs d'EDF), montre que l'on peut parfaitement concevoir autour d'hui en Bretagne des centrales à charbon de taille moyenne, parfaitement propres et silencieuses. L'alternative n'est pas entre l'acceptation d'une centrale nucléaire et celle d'une centrale thermique polluante. Il existe une autre solution, préférable à tous points de vue.

Cette centrale nouvelle se situe à Völklingen, dans la banlieue de Sarrebrück (Ville de près de 20000 habitants, jumelée avec Nantes), à 10 km de Forbach et 70 km environ de Metz. Elle appartient aux Charbonnages de la Sarre, un groupe industriel qui emploie plus de 33000 salariés et produit du charbon, du gaz et de l'électricité (3,6 milliards de KWH produits en 1981 dans trois centrales thermiques).

Il a fallu trois ans et demi seulement pour réaliser la nouvelle centrale de Völklingen, entre le moment de la décision et son couplage effectif au réseau : un an d'enquête et formalités administratives et deux ans et demi de construction, durant lesquels 800 personnes ont été employées sur le chantier (l'exploitation de la centrale représente elle 120 emplois permanents). Cette centrale n'a coûté au total que 560 millions de Marks (soit 1,585 milliards de francs) dont sept millions de Marks pour les dispositifs anti-bruit. Le surcoût par rapport à une centrale thermique classique allemande (la réglementation en matière d'environnement est plus stricte en Allemagne qu'en France) n'est que de 8% du total des investissements et est rapidement compensé par un meilleur rendement (+2% pour la production d'électricité, sans compter la production d'eau bouillante, utilisée dans les systèmes de chauffage urbain de l'agglomération de Sarrebrück).

Visite d'une centrale thermique au charbon « propre »

Ce qui frappe le visiteur d'abord au cours de la visite de cette centrale, c'est son extrême propreté. La délégation bretonne (la parcourue d'un bout à l'autre en complet veston sans recueillir un grain de poussière. Tout paraît extrêmement propre et silencieux. Il n'y a pas une odeur et

pas un bruit. Les bureaux sont situés à 20 m à peine de la centrale, une route départementale passe à 50 m de la chaudière et de la tour de refroidissement et de grands immeubles d'habitation sont situés à 300 m à peine. Il ne semble y avoir aucune nuisance. L'eau de refroidissement étant recyclée, la consommation effective de la centrale n'est que de 4 m³ par heure et il n'y a pas de pollution thermique de la Sarre, la rivière qui coule à proximité. Grâce aux nouvelles techniques mises en œuvre, la pollution atmosphérique est pratiquement négligeable. Elle est en tous cas sans commune mesure avec une centrale thermique classique du type de celles construites récemment par EDF, à Cordemais et au Havre.

Les écologistes allemands, les « Verts », ont jugé cette centrale tout à fait acceptable dans son environnement urbain. Il faut encore ajouter que les façades extérieures des différents bâtiments (chaudière, tour de refroidissement, etc...) ont été spécialement traitées (esthétique, forme, couleurs) pour permettre une bonne intégration dans le paysage environnant, intégration facilitée par l'absence de cheminée. L'impression d'ensemble est assez agréable.

La centrale thermique de Völklingen utilise, pour la première fois en Europe à une échelle industrielle, des techniques d'avant-garde qui n'avaient été essayées jusqu'ici qu'au niveau d'installations de petite taille ou bien de façon séparée. Sa grande originalité est de combiner :

- une unité de combustion sur lit fluide avec surface de chauffe immergée ;
- une turbine à gaz à air brûlant ;
- un générateur de vapeur avec combustion de charbon pulvérisé.

Une autre importante originalité de cette centrale est l'intégration de l'installation de désulfuration des gaz brûlés dans la tour de refroidissement par croisement avec le flux d'air ascendant, ce qui permet de réduire au minimum l'émission de vapeur dans l'atmosphère. La totalité des gaz brûlés est désulfurée.

Plusieurs entreprises financières auraient participé à la construction de cette centrale (les éléments de la chaudière proviendraient ainsi de Saint Nazaire). Des informations plus détaillées devraient parvenir prochainement à ce sujet. Si cette technologie était choisie pour la future centrale thermique à construire en Bretagne, la plus grosse partie des travaux devrait être confiée à des entreprises françaises et notamment à des entreprises régionales. Tel est du moins le souhait des membres de la commission.

B.L.N.

LE CORMIER : REMBLAIS DE LUXE

Que faire des stériles de la mine d'uranium du Cormier en presqu'île Guérandaise? Une entreprise de Montoir de Bretagne a demandé l'autorisation de les exploiter et d'évacuer la totalité des matériaux soit 180000 m³ pour en faire des enrochements et des remblais sur la côte.

Avis favorable de la commune de Saint-Moel qui veut se débarrasser de monticules inesthétiques. L'Association pour la Protection des Marais Salants du Bassin de Mesquer signale cependant, qu'à sa connaissance aucune mesure de radioactivité n'a été effectuée sur les dits stériles.

En revanche, les résultats présentés par la Commission de suivi et concernant la radioactivité du sel, du lait, des coquillages en aval de la mine sont jugés satisfaisants, ceci est sans doute dû au caractère particulier de la mine du Cormier: gisement très localisé, petit chantier, courte durée d'exploitation (1 an).

M.B.

EDF-AFME : LA GUERRE

L'Agence Française pour la maîtrise de l'Énergie (AFME) des pays de Loire, suivant en cela des directives nationales conseille les industries qui pour des raisons évidentes d'économie désirent remplacer leurs chaudières à fuel. La solution préconisée par l'AFME est en général l'utilisation du charbon pulvérisé.

Mais, systématiquement, EDF passe derrière l'AFME et propose ses chaudières électriques. EDF est même prêt à subventionner la ligne haute tension nécessaire et le surcoût électrique. Pour la « Générale d'Engrais » le coût total de l'opération est de 6 millions de francs (nouveaux). Avant 3 millions subventionnés par EDF.

Même opération chez Bridel (beurre et laiterie) chez qui on demeure cependant très circonspect sur la rentabilité à court et long terme de l'opération.

EDF dispose d'un budget de 800 millions de francs à distribuer de cette façon. Et dispose de 20 fois plus de démarcheurs « marketing » que l'AFME dont le budget total (personnel compris) n'est que de 500 millions.

R.J.

DOSSIER

AQUACULTURE L'AGE DE RAISON

TECHNIQUES



photo Y. Querret

Elevage de truite de mer. Anse de l'Auberiac. Rade de Brest

Réalisme. Tel est le maître mot en matière d'aquaculture. On est, en effet bien loin aujourd'hui des visions futuristes des années 60-70. A l'époque, on envisageait hardiment d'énormes fermes aquacoles gérées, bien entendu, par des sociétés importantes voire des multinationales. La sole, le turbot, le homard comme le poulet et le cochon: en batterie.

Les comités locaux de pêche étaient parfois associés à la démarche mais uniquement pour tester quelque procédé hasardeux, autrement dit pour essayer les platres.

En 1984, on remet les pendules à l'heure, quelques vieux bons principes refont surface. Le premier et le principal étant que des animaux qui se nourrissent seuls (les coquillages filtreurs) reviennent moins cher à élever que ceux à qui il faut apporter régulièrement des aliments qui ne sont pas gratuits. Élémentaire, mon cher Watson, mais on avait oublié cela.

Autre idée fautive: l'aquaculture est affaire de marins. En fait, jusqu'à présent le marin est chas-

seur. Il n'est pas cultivateur. Ceci explique l'échec relatif de l'aquaculture auprès des comités locaux de pêche.

L'aquaculture? ce sont les ostréiculteurs, les mytiliculteurs qui la pratiquent depuis des siècles. Et c'est de ce milieu professionnel que sort l'aquaculture nouvelle.

La toute récente Association pour le développement de l'aquaculture en Bretagne (ADAB) est issue des milieux de la conchyliculture. Elle s'est constituée à l'initiative d'anciens stagiaires du centre de formation de l'Agriculture de Beg Meil (CEMPAMA) en majorité exploitants conchylicoles.

Pragmatisme: chez nous l'aquaculture nouvelle sera basée sur une diversification des activités de mariculture traditionnelle plutôt que sur des expériences tapées à l'œil rapidement vouées à l'échec. Ceci n'exclut pas l'innovation: le démarrage de la culture de la palourde est bien l'aboutissement des efforts conjugués des scientifiques et des professionnels.

Y.G.

ESPOIRS MODÉRÉS

La plupart des opérations d'aquaculture « moderne » ne survivent qu'à coup de subventions. Les problèmes ne sont pas techniques mais économiques.

Les premières expériences d'aquaculture ont été lancées dans le cadre d'accords entre le CNEOX (Centre National pour l'Exploitation des Océans) et des professionnels de la pêche, organisés le plus souvent en coopératives aquacoles. Depuis 1978, on assiste à une multiplication des initiatives privées et des expériences réalisées par les professionnels eux-mêmes sous l'égide de Comités locaux des Pêches ou au sein de Groupements d'Intérêts Économiques (G.I.E.).

Le succès de ces entreprises est inégal; de nombreux projets ont été abandonnés tandis que d'autres voyaient le jour.

De nombreux problèmes sont apparus mais ils furent longtemps masqués par la fumée des discours. Les résultats, aujourd'hui présentés au grand jour, plaident pour un avenir bien plus modeste que celui qui avait été annoncé. C'est ainsi que si, en 1976, on promettait pour 1982 une production de 1000 tonnes de saumon Coho, on atteint aujourd'hui tout juste 60 tonnes; une relance de la production de coquilles Saint-Jacques par le captage prévoyait 3000 tonnes de coquilles en rade de Brest et il ne s'en pêche que 80 tonnes! Et cette liste des déboires de l'aquaculture n'est pas limitative.

Le fossé est très large entre les promesses de laboratoire et la réalité de terrain. Il convient néanmoins de se garder d'un simple pessimisme et d'étudier sans doute avec plus de réalisme et moins d'ambition les perspectives de cette aquaculture encore balbutiante.

Les points chauds

À l'heure actuelle, une trentaine d'expériences d'aquaculture sont en cours en Bretagne. La majorité d'entre elles concerne l'élevage de la truite arc-en-ciel. En réalité il ne s'agit pas vraiment d'aquaculture marine mais plutôt d'affinage en milieu marin de truites d'eau douce. Celles-ci peuvent, à la fin de l'automne supporter un passage en milieu salé. On peut

ainsi les engraisser jusqu'au mois de juin. Ensuite les choses se gâtent. La truite arc-en-ciel ne supporte pas du tout l'effet combiné de la chaleur et de la salinité. Il faut procéder d'urgence à la vente, dans des conditions qui ne sont pas les meilleures, faute de quoi l'aquaculteur risque fort de perdre en 48 heures tout son cheptel. La multiplication des entreprises spécialisées dans l'élevage de cette espèce est liée aux résultats encourageants obtenus au cours des dernières années. Ainsi, pour la zone Manche-Atlantique, il y avait cinq entreprises en 1978 (production: 65 tonnes et en 1981 on en recensait 23 qui ont commercialisé 300 tonnes).

Plus de 50% de ce tonnage est produit dans le Finistère, la principale zone étant la rade de Brest avec 110 tonnes en 1981.

De nombreux essais concernent la palourde en Bretagne-Nord et dans le Morbihan mais les entreprises sont trop récentes pour que l'on puisse évaluer l'importance de la production.

Pour les autres espèces, il s'agit encore plus d'expériences d'exploitations: Saumon Coho (60 tonnes produites à la SODAB en 1981), ormeaux (100 tonnes produites récemment par la coopérative aquacole du Trégor), moules sur filières (au Guilvinec à l'initiative des professionnels et nombreux projets), turbot, etc...

L'avis des professionnels.

Avec un tel bilan, il paraît encore prématuré de parler de rentabilité de l'aquaculture. Ainsi, dans le cas le plus favorable de la truite arc-en-ciel, les coûts de production oscillent entre

18 et 25 F le kg alors que le prix de vente atteint 20-24 F. Pour survivre, les entreprises sont alors contraintes à faire appel à une politique de subventions qui doivent sans cesse être renouvelées.

Les professionnels du monde maritime reprochent aux organismes de recherche de ne pas assurer suffisamment le suivi scientifique sur le terrain et de ne pas se préoccuper de leurs demandes dans certains domaines. C'est ainsi que sur le homard, dont on pêche moins de 400 T. en Bretagne, travaillent 18 personnes alors que l'effort est quasi nul sur le tourteau (9600 tonnes) ou sur l'araignée (5000 tonnes). Pour ces raisons, les professionnels ont été conduits à embaucher eux-mêmes des chercheurs, ce qui n'est pas toujours une solution satisfaisante.

Aussi souhaitent-ils que les problèmes soient abordés de façon plus pragmatique et que les recherches soient recadrées en fonction de leur valeur socio-économique. En un mot, ils veulent avoir leur mot à dire dans l'élaboration et le suivi de programmes de recherches en aquaculture (création d'un comité interprofessionnel de l'aquaculture).

Une politique ambitieuse mais réfléchie

La différence d'importance de l'aquaculture en France (environ 500

tonnes) et au Japon (plusieurs centaines de milliers de tonnes) ou en Norvège (12 000 tonnes) ne tient qu'en partie à l'absence de politique dans ce domaine. Ces pays bénéficient de conditions particulières tout à fait différentes des nôtres. Néanmoins, pour éviter une dispersion des moyens en argent et en hommes, les objectifs doivent être clairement définis et de nombreuses questions restées en suspens doivent recevoir des réponses.

Le repeuplement est-il utile ?

Une ressource se gère globalement, il ne suffit pas de repeupler après surexploitation, cela sera inutile si une gestion rigoureuse n'est pas réalisée au niveau de la pêche.

Le repeuplement est-il justifié ?

Par exemple, dans le cas du homard, selon certains, il n'y aurait pas de diminution des captures depuis au moins vingt ans et le recours à un éventuel repeuplement dont on ignore l'impact réel ne ferait que retarder l'aménagement des pêcheries. C'était sans doute la première question à poser mais, à l'heure actuelle, personne ne semble vouloir renoncer à ses expériences et à ses idées, alors on continue...

Ne vaudrait-il pas mieux s'attaquer aux causes de dépeuplement et s'occuper davantage de nos richesses naturelles ?

Cette démarche est sans doute plus contraignante: il est plus facile de faire confiance au repeuplement que de prendre ses responsabilités face aux erreurs du passé et de s'imposer une discipline.

Lorsque la diminution des stocks est due à une exploitation abusive, des mesures de gestion telles qu'une réduction de l'effort de pêche et/ou une augmentation de la taille minimale commercialisable des animaux doivent être prises en priorité, mais n'est-il pas déjà trop tard. L'exemple de la coquille Saint-Jacques est significatif à cet égard. La dégradation du milieu est également responsable de la raréfaction de certaines espèces (c'est sans doute le cas des salmonidés) et la gestion des populations doit aussi passer par la protection et l'aménagement des rivières du littoral.

Qui va prélever les ressources introduites dans le milieu ?

Si des expériences comme le « sea-ranching » s'avèrent intéressantes, il faudra déterminer quels seront les bénéficiaires de la recapture (pêche

commerciale, pêche sportive, propriétaires des corus d'eau...?). Les personnes ayant financé les repeuplements voudront logiquement en conserver les bénéfices.

La recherche a-t-elle choisi la bonne voie ?

Peut-être a-t-on trop misé sur les écloseries qui créent un certain monopole, et sur le contrôle de la reproduction, alors que d'autres se contentent d'engraisser des jeunes pris dans le milieu.

Les espèces élevées sont-elles bien choisies ?

Il s'agit généralement d'espèces de haute valeur commerciale et nombre d'entre elles, originaires d'autres pays, s'adaptent assez mal à notre milieu. Ne vaudrait-il pas mieux regarder du côté d'espèces plus communes mais plus faciles à élever en grande quantité ?

Où vont s'exercer les activités d'aquaculture ?

L'attribution de concessions conduit à une privatisation du Domaine Public Maritime. Il faudra effectuer un partage entre les différentes activités, préserver et réserver des sites pour l'aquaculture et se protéger contre l'envasement de notre littoral par des étrangers.

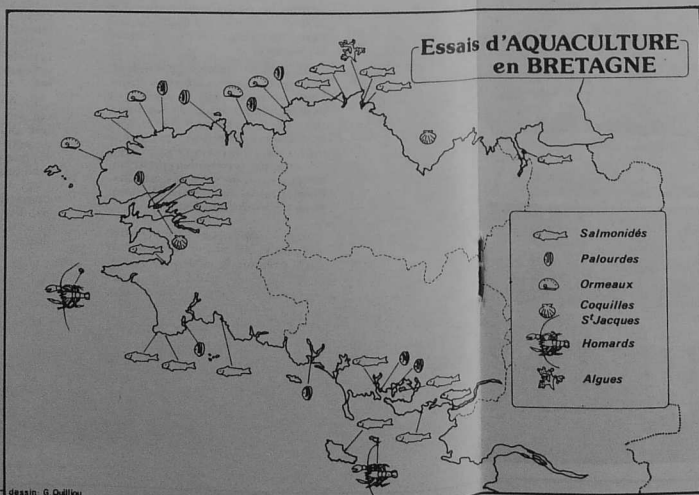
L'aquaculture pour qui et sous quelle forme ?

L'aquaculture est liée à la pêche côtière aussi bien au niveau de la ressource que du contexte socio-économique. Il serait donc logique que les professionnels de la mer bénéficient en priorité des acquis de l'aquaculture, d'autant plus que certains y participent depuis début des recherches, mais une formation et une information sont alors indispensables. De plus, l'aquaculture nécessite de lourds investissements et risque alors de tomber entre les mains de sociétés puissantes qui en auraient le monopole, évinçant par là-même les pêcheurs.

La meilleure solution semble donc être la création de nombreuses petites unités artisanales, génératrices d'emplois et garantes du maintien des populations locales sur le littoral.

Ces quelques axes de réflexion montrent bien l'importance à prendre au niveau politique; elles doivent tenir compte des impératifs biologiques mais aussi socio-économiques.

CATAM



Dessin: G. Quillou

DOSSIER

TRUITES ET SAUMONS

Actuellement, la France importe 17 000 tonnes de salmonidés mais n'en produit que 435 tonnes; seules deux entreprises en élèvent plus de 50 tonnes par an.

Pour l'élevage, le choix s'est d'abord porté sur deux espèces originaires du Pacifique-Nord: la truite arc-en-ciel et le saumon coho. Plus récemment, on s'est intéressé à deux espèces indigènes: le saumon atlantique (*S. salar*) et la truite fario.

La truite arc-en-ciel

La reproduction et l'alevinage de la truite arc-en-ciel en eau douce sont maîtrisés: la France produit 18 000 tonnes de truites d'eau douce dont un tiers pour la Bretagne. Cependant, l'obtention de juvéniles de bonne qualité nécessiterait une charge moindre des piscicultures en été. Or, même à pleine charge, les piscicultures bretonnes n'arrivent même pas à fournir les quantités suffisantes d'alevins pour le passage en eau de mer.

Le passage en eau de mer s'opère bien pour des animaux de plus de 150 gr, et la croissance est bonne. Pour une tonne passée en eau de mer, 2,6 tonnes sont obtenues huit mois plus tard (vente à 400 gr, 1 kg).

Un des obstacles majeurs est la **difficulté de maintenir cette espèce en mer durant l'été** (température et salinité trop élevées). Le cycle d'élevage est alors réduit à huit mois (nov. à juin) et les animaux dépassent rarement 1 kg. De plus, la **maturité sexuelle**, qui se produit dès le 2^e hiver en mer, **bloque la croissance**: des essais de sélection génétique, visant à un retard de la maturité et augmentant donc la période de grossissement sont demandés. La truite arc-en-ciel est sensible à différentes maladies, mais des possibilités de vaccination existent.

La commercialisation pose des problèmes car la saison est brève. Des ventes « massives » obligatoires ont lieu avant l'été pour éviter la « casse » de la saison chaude. La qualité de la

truite de mer étant supérieure à celle d'eau douce, son prix avoisine 22-24 F/kg.

C'est sans doute la seule activité d'aquaculture qui ait « décollé » sur le plan de la réalisation. Néanmoins, la production reste encore expérimentale car les écueils sont nombreux.

Le saumon coho

En revanche, la reproduction du saumon coho est encore mal maîtrisée et la nécessité d'importer les œufs des USA limite le développement de cet élevage. Malgré cela, l'élevage en eau douce et le passage en eau de mer donnent de bons résultats. Le saumon coho atteint 1 kg après 18 mois d'élevage; il semble insensible aux virus connus et son prix de vente est élevé (36-38 F/17 kg).

Le passage de l'été en mer pose les mêmes problèmes que pour de la truite arc-en-ciel, avec des mortalités non négligeables. Les reproducteurs ne survivent pas à la reproduction, il est donc impossible d'obtenir des animaux de plus de 2 kgs.

Le saumon atlantique

Quelques résultats de reproduction ont été obtenus sur le saumon atlantique. L'élevage en eau douce est délicat et long (15 mois), mais il doit avoir une meilleure résistance en mer en été et il est possible d'obtenir des animaux de grande taille (2 à 5 kg dans la 3^e année d'élevage).

La pêche du saumon atlantique fut abondante jusqu'au début du siècle, les expériences en cours sont donc également intéressantes pour le repeuplement.

La truite fario

Enfin la truite fario. Sa reproduction est maîtrisée mais la croissance en eau douce est plus faible que celle de la truite arc-en-ciel. Le passage en mer se fait vers 15-21 mois, la survie est faible et la croissance en mer semble

bonnes. Elle pose, comme le saumon atlantique, des problèmes pathologiques et son marché est inconnu.

Cette espèce indigène, dont il existe deux souches, une sédentaire et une migratrice, est encore bien représentée dans nos rivières.

Le problème de fond pour les salmonidés reste celui de l'élevage de souches (ou espèces) adaptées au milieu, capables d'atteindre une grande taille afin de les différencier nettement, au niveau du marché, de la truite d'eau douce.

REPEUPLEMENT ET PRODUCTION

Deux options divergentes

L'aquaculture de repeuplement concerne la production de juvéniles destinés à être relâchés dans le milieu pour tenter de restaurer ou d'augmenter les populations naturelles surexploitées. Tel est le cas des coquilles Saint-Jacques et du homard.

Pour la palourde, la production de naissain (2), totalement dépendante de l'écloserie, est maîtrisée mais elle ne satisfait pas quantitativement les besoins des producteurs.

L'élevage concerne deux espèces,

l'une est indigène et l'autre, à croissance plus rapide est originaire des Philippines. La palourde atteint la taille commerciale (35 mm) au bout de 18 mois à 2 ans. Elle s'adapte à divers types de sédiments, avec des rendements de 2 à 4 kg/m² et le marché, bien que mal connu, semble très demandeur (prix de vente: 25-30 F/kg).

Ces élevages, en suspens ou en enclos sur sol, exigent un suivi rigoureux en raison d'une **importante prédation** par le crabe vert (et peut-être la pie); la récolte manuelle est malaisée et coûteuse. L'apparition dans différents lieux de **fortes mortalités** (allant jusqu'à 80 %) touchant les grosses palourdes en février-mars pose un grave problème d'autant plus que les causes sont encore inconnues (sédiment, eau...). La rentabilité de l'élevage de cette espèce semble cependant assurée sauf en cas de mortalités accidentelles.

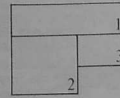
Autre mollusque, l'ormeau

Sa reproduction est maîtrisée mais elle demeure quantitativement insuffisante: une seule écloserie à Argenton fournit 100 000 animaux par an. Les juvéniles (2-3 cm) coûtent cher car ils restent un an en écloserie; des essais visent à diminuer ce temps de séjour. Sur le terrain, dans des habitats appropriés (« ruches » ou tubes), la nourriture est abondante (algues) mais la croissance est lente: 3 à 4 ans sont nécessaires pour parvenir à la taille commerciale (7,9 cm, 100 gr) et les **taux de capture sont faibles** (env. 40 %) car l'ormeau se déplace. Le marché est incertain mais le prix de vente est élevé (90 F/kg).

Les mytiliculteurs n'ont bien sûr pas attendu l'aquaculture moderne pour élever des moules

Mais très récemment, une nouvelle technique d'élevage de la moule, réalisable en milieu ouvert, a été testée en Bretagne: c'est l'**élevage sur cordes suspendues**. Avec cette méthode, des rendements très élevés (jusqu'à 300 tonnes/ha/an) sont obtenus dans les rias de Galice en Espagne. L'expérience est sans doute trop récente pour que l'on puisse tirer des conclusions définitives mais la croissance y est rapide (taille commerciale en 8-9 mois) et les moules y sont de très bonne qualité.

Le marché est important puisque, si la mytiliculture traditionnelle et la pêche fournissent 60 000 tonnes, la France en importe autant. La rentabilité de cet élevage doit être étudiée face au prix des moules importées; le matériel coûte cher.



1. Elevage de truites en mer;

3. Palourdes: (*Ruditapes philippinarum*), deuxième semaine d'élevage; 160 micro-mètres de long.

2. Homards: les viciers à dégrainage photo Y. Quentel;

LES HUITRES PRODUITS « BIOS » ?

Nous prendrons ici l'exemple des huîtres; mais ce qui suit est transposable à tous les coquillages. Les huîtres sont consommées depuis la nuit des temps; cependant leurs qualités sont encore controversées par les consommateurs: polluées pour les uns, très nutritives pour les autres, la salubrité et la valeur alimentaire des coquillages sont en fait mal connues de la plupart des gens, même sur la côte.

Les huîtres sont-elles polluées? Certes certains endroits du littoral sont insalubres. Mais les huîtres livrées à la consommation proviennent des seules zones salubres et font l'objet d'un contrôle très strict exercé par les Services Vétérinaires et l'Institut Scientifique

et Technique des Pêches Maritimes (I.S.T.P.M.). Ces services ne plaisantent pas avec l'hygiène publique: la fermeture des établissements non conformes, ou les interdictions temporaires de vente dans certains secteurs lorsqu'ils sont contaminés par des bactéries ou des algues toxiques, prouvent que **ce contrôle est effectué de façon rigoureuse**. La rareté de maladies (comme la typhoïde) pouvant être causées par l'ingestion de coquillages contaminés en est une autre preuve, d'autant plus que les rares cas sont le plus souvent dus à l'ingestion d'eaux de puits contaminés ou à des coquillages pêchés en zone douteuse par le consommateur lui-même.

Les légumes du jardin

La mise en vente de coquillages doit toujours s'accompagner d'étiquettes de salubrité garantissant leur origine salubre et les bonnes conditions d'hygiène de l'établissement d'où ils proviennent. Le consommateur peut (et doit) vérifier la présence de cette **étiquette de salubrité sur les bourriches ou sur les paniers de coquillages mis en vente**. De plus, sur cette étiquette, est mentionnée la date de sortie de l'eau de l'huître, et donc son état de fraîcheur; l'huître tient d'ailleurs hors de l'eau plusieurs jours sans problèmes: conservation du liquide intervalvaire (« eau » de l'huître) notamment.

Il faut donc bien resituer le problème: le consommateur insouciant qui mangera des coquillages ramassés n'importe où, ou achetés sans garantie de salubrité, prendra évidemment les risques d'une intoxication (le plus souvent une bonne diarrhée); mais le consommateur averti aura bien moins à craindre des huîtres que de certaines charcuteries ou de légumes « du jardin » arrosés avec des eaux douteuses. Et, s'il est soucieux de son alimentation comme de sa santé, le consommateur saura que l'huître est un aliment non traité, d'une grande valeur alimentaire et tonique, voire même d'un usage médicamenteux.

Un aliment biologique complet

Les qualités appétitives de l'huître sont bien connues, mais sa **valeur alimentaire** l'est moins: or, à poids égal, l'huître vaut le lait comme aliment et sa digestibilité est des plus grandes, venant immédiatement après celle de l'œuf frais cru et du lait non bouilli. L'eau enfermée dans la coquille est un liquide organique vivant, un véritable sérum marin animalisé, dans lequel on retrouve la plupart des principes contenus dans l'eau de mer: sels minéraux, iode, ... Le corps même de l'huître contient: de l'eau 82% (il y en a 87% dans le lait), des albuminoïdes 7%, des graisses 2%, des glucides (sucres) 4% et des substances minérales 1 à 2%.

La faible teneur en graisse en fait un produit intéressant pour les régimes amaigrissants. Les sucres sont représentés en grande partie par le glycogène accumulé dans le foie de l'huître qui peut en contenir l'hiver jusqu'à 10% (huîtres dites « grasses »; sucrées en fait). La teneur en sucres de l'huître est voisine de celle du corps humain 6,1%. Le glycogène se présente sous une forme immédiatement utilisable par l'organisme et constitue un élément énergétique de première valeur.

Les sels minéraux sont des composés du sodium, du magnésium, du calcium, du phosphore, de l'iode, du brome, du zinc, du manganèse, du fer et du cuivre. Un kilo d'huîtres peut renfermer 50 mg d'iode, soit plus qu'on en trouve dans tout autre produit alimentaire.

L'huître contient enfin les **vitamines fondamentales**, A, D, B¹ et B², C, E, et PP, vitamines de croissance, d'utilisation nutritive, antiscorbutique et de recalcification. Ces vitamines absorbées en petites quantités dans leur milieu naturel sont beaucoup mieux utilisées par l'organisme.

L'huître (avec le lait et l'œuf cru) est un des rares produits animal que l'on consomme à l'état frais dans aucune préparation culinaire, apportant ainsi à l'organisme ses éléments intacts. Son assimilation est donc facile et se fait avec un minimum de pertes.

Un médicament

L'huître est un aliment recommandé aux enfants et aux adolescents, aux vieillards, l'organisme à ces périodes de la vie ayant encore plus besoin d'un apport notable d'**acides aminés**, de **sels de calcium** associés au phosphore et aux vitamines, soit pour favoriser l'ossification, soit pour compenser le déficit de l'assimilation sensible vers la soixantaine. Elle constitue aussi une **médication polyvitaminique** des enfants, des adultes et des vieillards.

Son usage est indiqué dans tous les cas de dénutrition:

Chez les convalescents, lorsque l'organisme, vainqueur de la maladie mais affaibli par sa victoire même, a épuisé ses réserves, c'est (avec le lait et les œufs) l'aliment idéal, agréable au goût, riche en éléments nutritifs, facile à digérer et à assimiler;

Chez les asthéniques, les affaiblis, lorsque l'organisme a besoin d'un élément réparateur et fortifiant;

Chez les mélancoliques, les hypocondriaques, dont il régularise les fonctions digestives et ramène l'appétit;

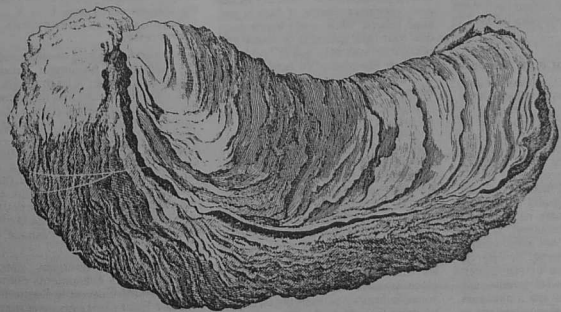
La cure des anémies par l'huître est particulièrement recommandée par les auteurs américains; par le fer, par le cuivre et par les manganèse qu'elle contient, elle contribue à la régénération sanguine, c'est-à-dire au rétablissement du taux normal de globules rouges dans le sang.

Dans les maladies de carence azotée ou saline, son action est décisive; contre le scorbut, l'ingestion d'huîtres, si riches en vitamine antiscorbutique favorise une guérison rapide; elle apporte aux rachitiques, sous une forme favorable, des sels de calcium, des

phosphates et des vitamines. L'absorption de quelques huîtres remplace l'injection ou l'ingestion d'eau de mer dans les cas de dyspepsies, les affections intestinales. L'insuffisance hépatique a été traitée avec succès par l'ingestion d'huîtres « grasses ».

Depuis fort longtemps, l'absorption régulière d'huîtres a été préconisée dans le traitement de la tuberculose: l'appétit augmente, les fonctions digestives sont régularisées. L'huître est ainsi susceptible de rendre de grands services chez ces malades en améliorant l'état général et en aidant à la transformation des lésions. L'huître est donc, en même temps qu'un mets savoureux, un aliment sain, de grande valeur nutritive, qui peut même devenir entre les mains d'un thérapeute averti, un médicament précieux. □

Huître, *Ostrea*.



Histoire Naturelle, Vers Testacés à Coquille Bivalve irrégulière

LA CUP FAIT DES VAGUES

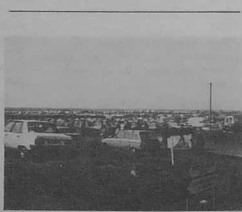


photo Cl. Péron

La Torche 1983

A cette époque, le groupe Quimper-Pays Bigouden de la SEPNB qui vient de remettre aux élus un catalogue de propositions concrètes de protection des dunes de la baie inter-pelle les organisateurs sur les dangers de la manifestation : plusieurs dizaines de milliers de personnes sur la plus grande dune du Finistère et sur celle qui recule le plus vite actuellement du fait de l'érosion! Ces remarques seront prises dans le meilleur des cas avec condescendance et dans le pire avec mépris. Mais quelle importance que tout cela, quand la première édition est un succès et que la Torche se vend en Allemagne, en Amérique au travers de luxueuses revues nautiques?

Aujourd'hui cependant, alors que la seconde Cup pointe à l'horizon, la situation a un petit peu changé. Les données du problème ont évolué car la Préfecture du Finistère demande ouvertement que «Dynamaplanche» et la Fédération Française de Voile prennent en compte la protection du site en maltrisant totalement le stationnement des véhicules des spectateurs mais aussi des compétiteurs et surtout en interdisant l'accès aux zones les plus sensibles, c'est-à-dire en particulier la crête de dune... Excellents conseils direz-vous, mais qui va payer les deux kilomètres de clôture légère nécessaire?

Sans gêne

Et bien c'est ce que demandent sans gêne aucune les organisateurs qui en plus de l'éternel leit-motiv

«mais l'état bien sûr» pense maintenant à taxer plus sérieusement les spectateurs. Sans doute pour les responsabiliser davantage... «Écoutez, j'ai payé 10 francs pour réparer la dune, alors ne venez pas m'embêter...».

Mais si l'idée a un fond de rigueur, le scandale se trouve ailleurs.

Dans cette opération, bien peu de parties sont gagnantes. Le public ne s'enthousiasme que si le vent est de la partie; la commune de Plomeur dépassée par la renommée ainsi créée de La Torche se trouve maintenant et demain plus encore avec des problèmes de maîtrise de l'afflux humain sur le secteur. La baignade a dû être interdite de part et d'autre de la pointe car les moyens de secours sont inexistantes ou presque par exemple. La seule qui le soit est sans aucun doute le monde de la planche : fournisseurs d'équipements, chantiers nautiques, presse spécialisée. Et dans la mesure où une telle manifestation est organisée, pour leur faire faire des affaires, le bon sens voudrait que ce soit eux qui assurent pour une part essentielle la prise en charge des coûts des mesures de protection du milieu. Oui mais, va-t-on rétorquer, dans ce cas, ils iront ailleurs! Et ils provoqueront les mêmes dommages bien à l'abri d'organisateur bénévoles et désintéressés.

Aujourd'hui, quand on oblige enfin des industriels également producteurs de richesses à limiter telle ou telle pollution liée au fonctionnement de leurs entreprises, il n'y a aucune raison dans le domaine des loisirs à déroger à cette règle naissante. Car l'industrie du loisir ou des vacances est de celle dont l'impact sur les espaces naturels est des plus durs. Vendre de l'évasion, du retour à la nature, du loisir écologique ne peut se faire sur le dos des dunes, de la montagne, des îles et de l'espace en général.

Les pressions exercées par la SEPNB sur des événements comme la Fun Board Cup ou le Festival de musique Elixir n'ont rien à voir avec la défense des valeurs tristounettes, anti-jeunes et je ne sais quoi. Elles ne tendent qu'à défendre un patrimoine collectif. Et qu'on ne dise pas que nous n'aimons pas la musique et la planche à voile. Cela nous ferait trop plaisir que d'en apporter les preuves.

A. THOMAS.

SUR LE TERRAIN

L'Assemblée Générale de la SEPNB à Nantes, les 14 et 15 avril prochain, est l'occasion de dresser un bilan positif et optimiste selon son secrétaire général, Max Jonin.

L'avenir

Il est tout d'abord essentiel d'augmenter le nombre des adhérents. Chacun doit y songer et expliquer qu'une sensibilité ne suffit pas, l'engagement doit passer par l'adhésion qui seule permet la représentativité.

Il est ensuite urgent que des hommes nouveaux (ou des femmes, bien sûr!) acceptent des responsabilités dans l'association (secrétariat, trésorerie) et se forment pour assurer une relève. Enfin, si le nombre des sections locales augmente, il demeure indispensable que chacun ait le sens de ses responsabilités pour maintenir le niveau de crédibilité de l'association. La formation interne des adhérents apparaît aujourd'hui comme une nécessité. Des propositions seront faites par la «cellule animation-formation» très prochainement en ce sens.

La SEPNB avait porté plainte lors de l'accident du Tanio...

Au titre des dommages subis, le Fonds International d'Indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL) a versé 92000 F à la SEPNB.

Cette somme qui sera investie dans des actions concrètes de protection de la nature en Bretagne.

Amoco-Cadis... toujours R.A.S.

Joubert progresse sûrement, mobilisant et motivant de nombreux partenaires: Point d'accueil jeunes, relais-itinéraires et centre d'animation aujourd'hui, ce sera demain en plus une maison de la nature, une ferme pédagogique, un gîte d'étape, etc...

La SEPNB c'est aussi et toujours une association militante au service de la protection de la nature. Au sein de structures de participations locales ou régionales, à travers les différents médias, par l'activité de ses militants sur le terrain, la SEPNB est attentive à l'actualité, elle analyse, argumente, informe, contribuant à la réflexion collective. La participation n'exclut pas l'indépendance et l'engagement.

Les actions permanentes de la SEPNB sont diverses et nombreuses. Elles se poursuivent sans heurts et cela d'autant mieux qu'en 1984, trois postes FONJEP attribués permettent de pérenniser des emplois. Les domaines d'interventions de la SEPNB sont très vastes et la simple lecture de la presse régionale montre que nous sommes largement présents sur de nombreux fronts: protection des milieux naturels, gestion de la faune sauvage, politique énergétique, gestion de l'espace, protection de l'eau, politique agricole, etc...

La SEPNB voit son audience renforcée tant auprès de l'opinion publique que des administrations et des élus, par le souci de rigueur de ses analyses et par son indépendance résolue.

Tout particulièrement au moment où «la crise» est sans cesse évoquée, il importe de ne point faiblir dans notre action et de se battre pour que l'environnement ne soit pas sacrifié dramatiquement après avoir été largement meurtri.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA S.E.P.N.B. :

14-15 Avril - Maison des Associations - 44000 Nantes

EXPOS - CINEMA - MUSIQUE - COMMISSIONS - SORTIES - DEBATS

Déplacement en car à partir du Finistère. Inscriptions : Tél. (98) 49.07.18

BRETAGNE-INFOS

Le Festival Elxir

La S.E.P.N.B. tient à réaffirmer qu'elle ne peut être favorable à l'organisation de toutes manifestations attirant un public nombreux sur les milieux dunaires estimant que cela va à l'encontre des efforts de protection entrepris par toutes les administrations, associations, collectivités locales, etc... et que cela contribue à l'érosion et à la dégradation de ces milieux fragiles.

Cependant, dans la mesure où la municipalité de Saint-Pabu a autorisé la tenue du Festival ELIXIR, la S.E.P.N.B. a souhaité être associée à une concertation afin de proposer toutes mesures susceptibles de réduire au maximum l'impact de cette manifestation sur le milieu naturel.

« Gestion et Aménagement des milieux dunaires », tel était le thème du séminaire organisé le 15 mars à Trégunc (295) par l'APBE (Assises Permanentes de l'Environnement en Bretagne).

Avant de relier le contenu de cette journée quelques mots pour situer « l'APBE ». Néé sur la lancée des Etats Régionaux de l'Environnement, l'APBE regroupe un grand nombre de sociétés de protection de la Nature en Bretagne. Ses buts : publier et diffuser le Livre Blanc Régional de l'Environnement, susciter des rencontres information-formation avec des associations, des élus socio-professionnels, organiser des journées de travail.

Le choix de Trégunc n'est pas l'effet du hasard. Depuis plus de 10 ans, Madame Le Croc, maire de Trégunc, mène avec les moyens d'une petite commune littorale à forte pression touristique, et le concours actif de la SEPNB locale, un combat pour la protection du littoral. Les dunes sont nombreuses en Bretagne : cela va des grands espaces dunaires de plusieurs centaines d'hectares (type Erdeven-Plouharnel) à ceux de moindre importance bordant les plages bretonnes. A divers titres : conservation d'un patrimoine naturel écologique, protection de l'arrière-pays, préservation d'espaces libres pour la promenade, toutes méritent d'être sauvegardées. Les moyens pour réaliser ces objectifs sont juridiques et techniques. Deux expériences : celle d'une petite commune sans grands moyens financiers, Trégunc et celle d'un grand ensemble dunaire de 150 hectares, Keremma (Plounevez-Lochrist et Tréfliez) menée par le conservatoire du littoral.

Madame Le Croc, visite sur le terrain à l'appui, a évoqué les difficultés que peut rencontrer un maire : privatisation des dunes, pressions de toute nature, moyens financiers.

M. Chauvin, géoarchitecte, quant à lui, a présenté le dossier des dunes de Keremma, mené sous l'égide du conservatoire du littoral. Une autre dimension certes, mais également d'autres problèmes. Comme l'évoquait un responsable « Ça a été très sportif ».

Au cours des débats qui ont suivi ces interventions, certains élus ont parlé de leurs hésitations à choisir entre une « protection légère » (plantations d'oyats) et une méthode « plus lourde » (digues, cordons de blocs rocheux). Il en est ressorti qu'aucune solution n'est à rejeter a priori mais qu'il importe d'avoir un bon diagnostic avant toute décision. Plusieurs intervenants ont insisté sur l'importance d'une étude préalable de courammentologie.

Le troisième thème de cette journée concernait les aspects juridiques de la protection des dunes, présentés par J.-P. Ferrand de la SEPNB. Aucune mesure juridique n'existant en matière de protection des dunes, il appartient aux élus d'utiliser au mieux la réglementation existant dans différents domaines, l'acquisition par le Conservatoire du littoral offrant la protection maximum. Mais comme l'a souligné Ferrand, l'objectif est de définir le statut juridique foncier du milieu dunaire.

Mais les obstacles ne sont pas uniquement d'ordre juridique. Pour le président de l'APBE, Max Jonin, « rien ne sera définitif tant que l'on

n'aura pas convaincu tout le monde (élus-population) ».

Le sauvetage des dunes est bien l'affaire de tous.

C. Le Roux.

Campagne « Halte au plomb dans l'essence »

Le plomb est ajouté à l'essence comme antidétonnant. C'est un polluant qui après absorption (air, poussières, nourriture) se fixe sur le système nerveux et les os, entraînant des troubles du comportement. Les enfants, par leur taille sont particulièrement exposés.

A l'échelle de l'Europe, une action est menée sur deux niveaux :

— au niveau de la C.E.E. pour obtenir une modification de la directive permettant l'utilisation d'essence sans plomb. C'est possible puisque cela est dans certains pays. Rappelons la situation de la France qui tolère 0,40g de plomb par litre alors que la norme européenne est de 0,15g/litre.

— Au niveau du public pour recueillir le matériel nécessaire à une meilleure appréhension scientifique du problème. Les DENTS DE LAIT accumulent le plomb et il est facile de s'en procurer. Participez nombreux à cette opération en contactant amis et dentistes et en adressant ces dents à la S.E.P.N.B. Pour chaque dent, une fiche indispensable avec âge de l'enfant, son (ou ses) lieux d'habitats depuis sa naissance et où, il est scolarisé.



P. 26 OXYGÈNE/N° 60 61

Stage SEPNB — Le Littoral — 5 et 6 mai à Loctudy (29)

Ce stage s'inscrit dans un ensemble de 3 sessions, organisées par la FFSPN et ses associations régionales, en collaboration avec la Direction de l'Urbanisme et des Paysages (Ministère de l'Urbanisme et du Logement).

PROGRAMME :

1^{ère} journée : statut juridique du littoral

Les mesures administratives de protection et de gestion du littoral (1958-1984) Historique des décisions de protection, d'aménagement et de gestion du Domaine Protégé Maritime. Réflexion sur la problématique, les rapports de force.

Le projet législatif du Gouvernement Mauroy — la traduction actuelle du « problème littoral ».

2^e journée : Décentralisation et Associations

Présentation des nouvelles répartition des compétences et leurs conséquences (prévisibles) pour les associations (particulièrement les Schémas Mise en Valeur de la Mer). Rôle et situation des différents acteurs.

La ressource littorale, la gestion, la réalité des situations à travers quelques exemples, les institutions, les conflits, les hommes.

Lieu du stage :

Centre familial Le Dourdy
29125 Loctudy
Tél. (98) 87 42 76 ou 87 41 30.

Gare d'accès : QUIMPER si vous venez en train, un transport sera organisé de la gare de QUIMPER à LOCTUDY.

Les horaires seront précisés lors de votre inscription. Vous recourez également un plan de LOCTUDY. Préciser sur votre fiche d'inscription votre mode de locomotion.

Prix : 1. adhérent à une association membre de la FFSPN ou personne déléguée d'une association locale de défense, personnels de l'Etat et des Collectivités locales 150 F.
2. autres personnes : 400 F.

Inscription à faire parvenir à : M. Le Demezet — SEPNB — 186, rue A. France — B.P. 32 — 29276 Brest Cédex. Le règlement total du stage doit être joint à la fiche d'inscription.

SKOL OBER

Skol ober qui organise des cours de breton par correspondance, peut être un excellent complément d'apprentissage pour celui qui, par ailleurs suit des cours du soir.

Les premiers niveaux assureront aux élèves de bonnes bases en ce qui concerne l'orthographe et les règles de grammaire ainsi que la richesse de son vocabulaire.

Les niveaux les plus élevés, conseillés à ceux qui préparent des examens comme la licence de breton par exemple, leur permettront d'assurer définitivement leur connaissance de la langue.

Des cours d'irlandais, d'espéranto, de gallois et d'histoire de Bretagne sont également proposés aux bretonnants.

Pour s'inscrire au cours, pour se procurer les manuels, il vous suffit d'écrire à : OBER, GWAREMM LEURVEN, PLUFUR, 22310 PLESTIN-LES-GRÈVES.

Stages à Oaled Diwan

Comme chaque année, OALED DIWAN organise à Trégonoù dans le pays des Abers, à 20 km au nord de Brest, un grand nombre de stages et de week-end en langue bretonne. Ces séjours s'adressent aussi bien aux bretonnants confirmés qu'à ceux qui désirent progresser dans la connaissance de cette langue tout en passant d'agréables vacances, et en découvrant de nouvelles activités.

Pâques

26-31 mars : Stage de langue bretonne pour lycéens (tous niveaux).

2-3-4 avril : Stage de formation pour animateurs de colonies de vacances.

30-08 avril : Stage « Photo-Nature » organisé par la SNAV et Film de Culture (en français).

Entre pâques et les vacances d'été

28-29 avril : Week-end de langue bretonne (tous niveaux).

05-06 mai : Week-end de découverte de la nature : « L'Aber Benoît ».

19-20 mai : Week-end de danse et kan ha diskan.

26-27 mai : Week-end de langue bretonne (tous niveaux).

02-03 juin : Week-end de langue bretonne pour lycéens (tous niveaux).

16-17 juin : Week-end de sensibilisation à la culture bretonne pour enseignants et animateurs (en collaboration avec l'ULAMIR).

23-24 juin : Week-end de voile.

Vacances d'été

02-07 juillet : Séjour de vacances pour enfants.

09-14 juillet : Université d'été sur le thème du « bin-gisme familial ».

16-17-18 juillet : Stage de langue bretonne.

19-20-21 juillet : Stage de théâtre.

23-28 juillet : Stage de gallois.

23-30 juillet : Stage de voile : croisière.

01-11 août : Stage de voile et de découverte du milieu marin.

01-04 août : Stage de danse et kan ha diskan.

06-11 août : Stage de découverte de la nature, faune et flore des abers.

13-18 août :

Stage de cinéma.

20-25 août :

Stage en langue bretonne (tous niveaux) organisé par Skol an Emsav.

20-31 août :

Stage « à la campagne » perfectionnement en breton léonard.

2-3-4 septembre :

Séjour de vacances pour adolescents.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements ou vous inscrire à l'un ou l'autre de ces stages, écrivez ou téléphonez à OALED DIWAN — 29214 Trégonoù (98) 04.05.42.

Dastum

DASTUM (« collecter » en breton) publie depuis dix ans des cahiers de terroir accompagnés d'un disque. Aujourd'hui, parallèlement, une nouvelle série débute : KOMZ (« parler » en breton). La formule adoptée est la même : un livret comprenant plusieurs récits, accompagné d'une cassette. Mais il ne s'agit plus ici de musique. KOMZ s'attache au collectage et à la diffusion de la langue telle que les gens la parlent, qu'il s'agisse de langue bretonne ou de langue galloise. Ainsi, l'enregistrement comprend plusieurs récits ou témoignages transcrits intégralement. On retrouve dans le texte tous les mots entendus sur la bande.

Le N. 1 de KOMZ conçu par Mikael Madeg est une suite d'enregistrements effectués en pays de Léon et Cornouaille ayant trait à la mort, l'Ankou en breton). Vingt-deux personnes témoignent d'une ou plusieurs expériences d'intérêt leur communiquant la disparition imminente d'un proche. Ces récits attestent la croyance vivace en des phénomènes surnaturels annonciateurs de la mort.

Outre l'intérêt historique ou anecdotique qu'elles présentent, ces éditions ont aussi un but pédagogique. Elles permettront aux élèves des cours de breton d'écouter des récits animés en s'aidant du support de la lecture. Elles permettront à tous de se familiariser aux différences dialectales, puisque les collectages seront effectués pour chaque numéro dans un secteur différent : pays bigouden, pays pourlet... le thème changera selon les préoccupations des conteurs ou du collecteur.

Il va de soi que pour rendre cette série encore plus attrayante, il faut multiplier les collectages. Il est fait appel à tous ceux qui en auraient le désir et les capacités, de réaliser eux-mêmes leurs enregistrements et d'en faire la transcription. Ceci aura pour effet de diversifier les témoignages et d'accroître l'intérêt de la série sur le plan linguistique. DASTUM est prêt à aider toutes les bonnes volontés, tant en matière de collectage que de transcription ou d'édition.

Vous pouvez vous procurer cet ouvrage (livret et cassette) au prix de 45 F. (port compris). En écrivant à Jean-Yves THORVAL - 27, rue Charles Le Goffic 22000 Saint-Breuc.

STAGE SEPMB - 44

— **Entre Terre et Mer: le littoral du 16 au 20 avril** à Piriac-sur-Mer (44). Zone de transition et d'échanges le foisonnement de la vie y témoigne d'une grande productivité biologique. Mais il constitue aussi aujourd'hui un capital économique.

— **Nature et Loisirs éducatifs: Du 14 au 18 mai** à Nantes (44). Stage ouvert à tous, mais conçu à l'intention des permanents militants et responsables des secteurs socio-éducatifs, associatif et touristique.

— **Découverte d'un milieu: la Brière**

Du 2 au 6 juillet à Bois-Joubert (44). La découverte des écosystèmes briérons par la botanique, l'ornithologie, la géomorphologie... L'observation des activités humaines sous l'angle de contacts avec des élus, des responsables du Parc régional, des chasseurs... Une réflexion sur la gestion et la protection des zones humides, le rôle des Parcs naturels régionaux.

— **Initiation à l'ornithologie: Du 27 au 31 août** à Bois-Joubert (Brière) (44). Acquisition d'une formation de base en ornithologie et développement du sens de l'observation dans la nature, par une approche sensible et la maîtrise de quelques principes méthodologiques.

— **A l'affût de la nature**
Initiation à la photographie naturaliste, 22-23 avril et 19-20 mai, Brière (44).

La chasse photographique, la macrophoto de fleurs et d'insectes: le matériel, les sujets, les méthodes, les connaissances naturalistes indispensables, les «bons trucs», et... les dangers.

— **Le chant des oiseaux**
26-27 mai, Brière (44). Pourquoi, où et quand les oiseaux chantent-ils? Et surtout, comment reconnaître les chants?

— **Les rapaces**
9-10 juin, Pays de Retz (44). Pour savoir les reconnaître, à la lisière des bois, au-dessus des roseaux ou des blés, et pour mieux connaître leur biologie, qu'ils soient diurnes ou nocturnes.

Renseignements et inscriptions:
SEPNB 44
Maison des Associations
10 bis, Bd de Stalingrad
44000 Nantes - Tél. 29.36.50

Thermique Habitat

Cette formation se propose les objectifs suivants en réponse à quelques questions:

1^o — Que faire au niveau de l'enveloppe de l'habitat pour minimiser les déperditions et maximiser les apports solaires gratuits, en respectant le confort thermique de l'habitat?

— Ceci passera par la connaissance et le calcul des transferts thermiques dans le bâtiment, et la définition d'un «juste» équilibre entre l'isolation et l'ouverture au soleil entre l'espace intérieur et l'environnement.

2^o — Que faire ensuite pour compléter le résultat obtenu et atteindre la température souhaitée au moindre coût énergétique?

— Ceci passera par la connaissance des caractéristiques et performances de différents systèmes «solaires» actifs et systèmes d'appoint, venant compléter le bilan thermique d'un logement.

3^o — Comment faire la synthèse chiffrée des différents niveaux d'intervention: enveloppe, systèmes solaires passifs et actifs et systèmes d'appoint, pour:

— soit simplement se conformer à la nouvelle réglementation thermique de 1982 qui prévoit un coefficient G et un coefficient B réglementaires.

— soit viser l'obtention des labels H.P.E. et solaire en vue de compléments de prêts?

— Ceci passera par la connaissance de la réglementation et l'utilisation de logiciels de calculs thermiques débouchant sur un bilan thermique complet et des évaluations économiques.

Public concerné

— Les concepteurs, maîtres d'œuvre et leurs collaborateurs, les économistes du bâtiment. Les ingénieurs et techniciens de bureaux d'étude et les techniciens de services techniques municipaux et des administrations concernés.

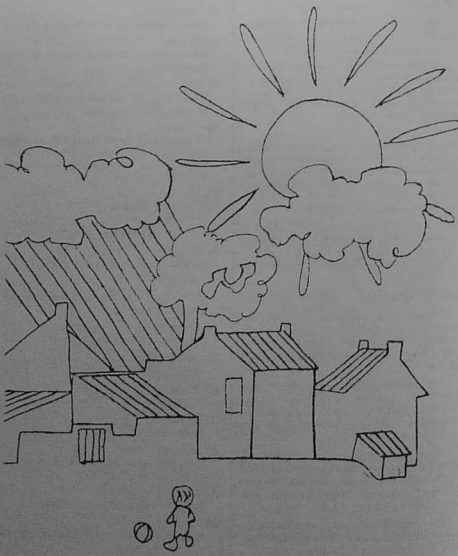
— Les personnes, issues du secteur professionnelle du bâtiment, en situation de: congé-formation, contrat emploi-formation ou licencié économique, de niveau bac technique ou justifiant d'une expérience professionnelle équivalente.

Conditions d'inscription

Coût des 27 journées: 5300 F.

Il est possible de demander l'inscription des journées séparées, chacun des thèmes numérotés de 1 à 10 étant indivisible. Ces inscriptions seront acceptées en fonction du niveau d'étude et/ou de l'expérience professionnelle.

Inscription et renseignements: Evelyne Thomas. Service Formation continue. Tél. 03.04.90.



PLOGOFF

LETTRE OUVERTE AU COMITÉ DE DÉFENSE

Récemment, la presse régionale relatait une réunion du comité de défense de Plogoff, où il était discuté des fonds recueillis durant la lutte antinucléaire. On y apprenait qu'une somme importante versée par les militants (e)s durant la lutte, serait reversée à des membres du PCF et au bureau d'aide sociale. Les signataires de cette lettre se déclarent surpris et désolés par ces propositions.

Mais, au fait, qui sommes-nous? Nous sommes de ces militant (e)s anonymes qui ont participé de près à la lutte antinucléaire en Bretagne depuis le début. Nous sommes de ceux et celles qui par milliers ont soutenu la lutte de Plogoff, en organisant des réunions, des informations, en animant des comités, en participant à toutes les manifestations. Nous sommes de ceux et celles qui ont collecté des fonds auprès de leurs amis, collègues de travail, sur les marchés...

Quelle surprise d'apprendre que cet argent, recueilli pour la

lutte antinucléaire et pour des projets alternatifs, pourrait servir à «dédommager» des membres du PCF et un bureau d'aide sociale. N'est-ce pas de l'abus de confiance et du détournement de fonds? Qu'allons nous dire à ces personnes solidaires, sur la destination de leur argent? Ce sont probablement les mêmes qui, faute d'information, n'ont jamais été tenu au courant des Assemblées Générales du GFA, ni de l'utilisation des fonds gérés par celui-ci.

Si pour vous, habitants de Plogoff, la lutte semble s'être arrêtée à la sortie du Cap, par l'annonce de la non construction de la centrale, pour nous, le programme nucléaire civil et militaire continue en Bretagne (recherche d'uranium, projet de stockage de déchets nucléaires dans le Huelgoat, sous-marins nucléaires de l'île longue...) et ailleurs (à La Hague, construction du sur-générateur, armement nucléaire...).

Pour mener d'autres actions, il est nécessaire d'avoir un soutien

financier. Ne permettez pas, par des décisions non réfléchies, que cette solidarité financière s'arrête! Il est de coutume, dans les associations 1901, que lors de leur dissolution, les fonds restant soient versés à des mouvements dont les buts sont proches. Les signataires vous proposent deux de ces associations qui actuellement ont de gros problèmes financiers:

— Le journal breton OXYGÈNE qui a constamment soutenu votre lutte et le CREPTAB, né du mouvement antinucléaire, qui développe des alternatives énergétiques en Bretagne.

En souhaitant que le grand mouvement né autour de Plogoff se continue sous d'autres formes, nous vous envoyons nos salutations antinucléaires.

Cette lettre est lancée à l'initiative des Am(e)s de la Terre de Rennes et de la Fédération Ecologiste Bretonne, du CREPTAB.



VÉLO

PREMIER TOUR DE FRANCE DES RETRAITÉS

5 juin - 12 septembre: 100 jours à vélos pour la défense de l'environnement.

Ceux qui ont su vieillir en s'affranchissant de leur mentalité égocentrique ont fini par se faire à l'idée qu'un jour ils ne seront plus. Par contre, la perspective d'auto-destruction de l'espèce humaine entière leur devint d'autant plus intolérable. Aussi sont-ils prêts à s'y opposer de toutes leurs forces et même, s'il le fallait, «payer de leur personne».

Tel est l'état d'esprit qui incite un groupe d'hommes et de femmes, tous du 3^e âge, à entreprendre en été 1984 une action susceptible d'avoir un très grand retentissement. Ils comptent, en effet, accomplir un Tour de France à bicyclette en 100 jours: du mardi 5 juin au mercredi 12 septembre. Il s'agit de créer un événement qui leur permette de s'exprimer à travers la Presse, la Radio et la Télévision afin d'alerter l'Opinion publique sur les grands problèmes relatifs à l'environnement, à la santé et à la survie de l'homme. Ces problèmes se posent, bien entendu, à l'échelle planétaire mais il faut néanmoins qu'un pays donne l'exemple. Alors pourquoi pas la France? Les retraités d'autres pays d'Europe et du Monde seront d'ailleurs invités à participer à ce «Tour de France des cheveux blancs» afin de s'initier à son organisation et d'être en mesure

d'organiser dès 1985 des «Tours» similaires dans leurs propres pays. C'est dans ce but également qu'il a été inclus dans l'itinéraire de ce Premier Tour de brèves incursions dans les pays limitrophes: l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, l'Espagne et la Belgique.

Le Premier Tour de France des Retraités sera parrainé conjointement par le «programme des Nations-Unies pour l'Environnement» (P.N.U.E.) et par l'UNESCO. Ce sera la 7^e grande randonnée organisée par Georges Krassovsky. Les randonnées précédentes furent: PARIS-ASSISE (1975), PARIS-ATHÈNE (1976), PARIS-VARSOVIE (1978), le TOUR de l'EUROPE (1979), le TOUR EURAFRICAIN (1981), PARIS-STOCKHOLM (1982).

Les principaux objectifs du Tour de France des Retraités sont:

— Informer le grand public des dangers que représentent, d'une part, les pollutions de l'air, de l'eau et du sol, la destruction des forêts, l'épuisement des matières premières, etc. et, d'autre part, la course aux armements et l'antagonisme des blocs. Présenter en même temps des solutions alternatives.

Démontrer, en donnant l'exemple, que l'on peut «vivre autrement», d'une façon plus naturelle, plus saine et plus écologique, et que même les hommes et les femmes du 3^e âge peuvent se libérer des servitudes du confort et de l'automobile.

Les participants à ce Tour seront, en effet, tenus à parcourir par tous les temps une cinquantaine de kilomètres par jour; à dormir au ras du sol (souvent à la belle étoile!), à se nourrir d'une façon frugale.

Inciter les Français à faire davantage usage de la bicyclette, ce qui aurait pour conséquence des avantages multiples: **bienfaits pour la santé** (à condition, bien sûr, qu'il ne s'agisse pas de compétition) et **contact harmonieux avec la nature, une plus grande fluidité de la circulation urbaine, et enfin, l'économie d'énergie.**

Démontrer qu'il est encore possible d'entreprendre de grandes actions avec de faibles moyens financiers.

Pour tous renseignements: G. KRASSOVSKY - BP. 164, 75664 Paris Cedex 14.

G.S.I.E.N.

— La dernière assemblée du Groupe de scientifiques pour l'information sur le Nucléaire (G.S.I.E.N.), a eu lieu le 28 janvier à Paris. Parmi les informations échangées:

— superphénix serait couplé au réseau au milieu de 1985.

— pas de superphénix 2 mais un surgénérateur de ...1500 MW qui pourrait être construit à Malville.

— Sur les mines d'uranium: il existe une association à Lodeve qui fait des mesures de radioactivité (ANPAD). Il semble que les résultats obtenus soient discutables; la question du démantèlement des mines d'uranium se pose: la Cogema ne veut pas remettre les sites en état.

— rien de neuf sur le stockage profond des déchets radioactifs.

Le dernier numéro de la Gazette Nucléaire (numéro 56) est intitulé «SANTÉ, NUCLÉAIRE, SOCIÉTÉ», il traite de l'évolution des normes de protection, des faibles doses et de la prolifération. (abonnement: 60 F au G.S.I.E.N., 2 rue François Villon, 91400 Orsay).



Cycliste faisant frein avec son pied.

P. 30/OXYGÈNE/N° 60-61

PROGRÈS

IONISATION DES ALIMENTS

Une banalisation dangereuse du nucléaire civil?

Savez-vous ce que signifie «ionisation des aliments»? A cette question la plupart des gens «sondés» ne sauront pas répondre ou donneront une réponse du genre: «c'est mettre de l'iode dans les aliments». Si, par contre, on dit «irradiation des aliments», la grande majorité des gens sait ce que cela veut dire.

A l'horizon 1990 quatre centres d'ionisation des produits agro-alimentaires pourraient exister en France annonce la presse agricole.

En fait, de quoi s'agit-il? De la conservation de produits alimentaires grâce à une irradiation fortement ionisante, c'est-à-dire, comprenant un important rayonnement gamma. Cette émission radioactive est obtenue à partir d'un radio-élément (cobalt 60 ou césium 137). Ce radio-élément est contenu dans un «irradiateur alimentaire», château de plomb situé soit dans un bâtiment, soit dans un semi-remorque (irradiateur mobile). Cette technique a été exposée dans un numéro de la revue de l'Union des Consommateurs («Que Choisir?» de février 83); elle avait été aussi décrite par A. Rogé en 1973, dans le «Dictionnaire des polluants alimentaires» (éditions C.E.V.I.C.).

Pour l'Union Fédérale des Consommateurs, laquelle avait pourtant montré dans le passé son inquiétude vis-à-vis de l'industrie nucléaire, cette technologie présente une inconnue pour les produits alimentaires soumis à l'irradiation et aucun danger pour le consommateur: on ne constate aucune modification biochimique dans les denrées ainsi conservées. Telle n'est cependant pas l'opinion de Rogé qui estime que le procédé entraîne une certaine dégradation des protéines et des lipides et une altération des glucides, des vitamines et des diastases. L'irradiation serait même susceptible de provoquer la formation de substances toxiques comme le peroxyde d'hydrogène et des composés sulfureux.

Mais l'aspect le plus dangereux et le plus inquiétant de l'irradiation des aliments, est sans conteste la prolifération et la banalisation de la technologie nucléaire civile. Après l'électronucléaire, après la «bombe au cobalt» pour soigner (ou achever) les cancéreux, on est en train de promouvoir d'autres «applications civiles» du nucléaire, excellent moyen de justifier le développement de cette industrie.

Dans le cas précis de l'irradiation alimentaire, les installations utilisées présentent des risques pour le personnel et les gens qui s'en approchent. Ces risques sont liés à l'utilisation proprement dite, mais également au transport du matériel mobile (irradiateurs en semi-remorque) et

à la manipulation des radioéléments «neufs» et «usagés».

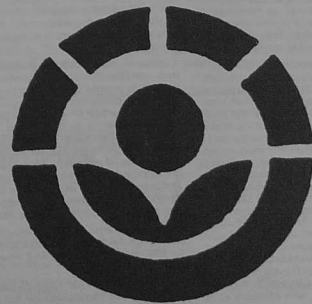
Utilisée d'abord pour la conservation des pommes de terre, cette technologie est en train d'être étendue, en France, à d'autres produits agro-alimentaires: céréales, viandes, légumes, fruits... et également à des médicaments et des cosmétiques. Dans ce domaine, comme pour l'électronucléaire, la France est un des pays qui utilisent le plus cette technique. En revanche, certains autres pays l'ont refusée.

Un «centre d'ionisation» a été créé pour la Région Provence-Côte d'Azur et trois autres centres sont envisagés pour la Bretagne, la Lorraine et le Grand Sud-Ouest.

Comme pour l'électronucléaire, les écologistes doivent s'opposer à cette technologie et mener une campagne d'information pour alerter l'opinion publique.

Il n'est pas question, par ailleurs, d'accepter des solutions de «monde pire» pour la conservation des denrées, comme, par exemple, l'utilisation de produits chimiques dangereux (organomercureux, éthoxyquine, thiabendazole, diométhane, etc., etc.). Le problème est le même que celui de l'Energie: ce sont des solutions alternatives sans danger pour le consommateur et pour l'Environnement que nous devons réclamer et préconiser.

ENDÉ DOMAN
Association écologiste occitane.



Pays-Bas: ce symbole désigne les aliments traités par irradiation.

P. 31/OXYGÈNE/N° 60-61

RAPPELS

MALVILLE, 7 ANS APRÈS

Rien de changé après le passage de la Gauche au pouvoir : le surgénérateur Superphénix de Creys Malville actuellement en construction, devra entrer en service dès l'an prochain. La France est le seul pays au monde à maintenir ce programme coûteux et non rentable de surgénération, dont le but réel est de produire du plutonium pour les militaires.

Le collectif d'opposition à Superphénix organise un grand rassemblement pour l'arrêt de Malville le Week-end des 4 et 5 août 1984. Retenez votre week-end dès aujourd'hui!

Pour tous renseignements (pétitions, programme), contactez les VERTS-FEB c/o: Pierre Delignière — Keravilou — Gouesnac'h 29118 Bénodet.

URANIUM

Après plus d'un an de lutte où en est-on sur le front de l'uranium en Bretagne? Le premier pari semble bien avoir été gagné. Deux grandes sociétés minières de recherche d'uranium, C.O.G.E.M.A. et Minatome, s'assurant de la complicité silencieuse des autorités de tutelle, entendaient s'installer secrètement dans le Centre Bretagne. Grâce aux comités de défense et à leur travail en profondeur pour expliquer à tous la nature très particulière de ces mines d'uranium les populations concernées ont été alertées.

Nous assistons maintenant à un retournement assez paradoxal: ces mêmes sociétés qui ont joué la politique du secret changent maintenant de tactique et avec cette fois la participation active des pouvoirs publics se convertissent sur le tard à « l'information » et à la « concertation ». Laurent Fabius lui-même affirme que « les habitants des Côtes-du-Nord peuvent être assurés d'obtenir le maximum d'information » (lettre à Monsieur Dollo, décembre 83). Mais nous apprenons, quelques lignes plus loin, sa conception très particulière de l'information: il s'agit, écrit-il, d'informer régulièrement les élus locaux concernés du développement des travaux de terrain et de leurs résultats... Autre dit-il: la vache que l'on mène à l'abattoir aura démocratiquement le droit de connaître l'heure de son abattage et le nom du boucher.

Que Monsieur Fabius se rassure, ayant enquêté un peu partout en France et à

l'étranger sur les buts et les méthodes de ces compagnies minières, nous nous estimons suffisamment informés sur ce qui nous attend si nous laissons ces compagnies s'installer chez nous.

Lors de réunion tenue à la préfecture de Saint-Brieuc le 15 décembre, Josselin, Président du Conseil Général, concluait la réunion par une phrase destinée à calmer les inquiétudes: « nous avons du temps, il faut le mettre à profit pour trouver une solution satisfaisante ». Ce « nous avons le temps » ou encore « ce n'est que de la recherche, on verra au moment de l'exploitation » dénotent une méconnaissance totale des aspects juridiques du problème ainsi que des buts à courts et longs termes des sociétés minières.

Nous l'avons souligné plusieurs fois mais certains ne l'ont pas encore entendu ou font la sourde oreille: « un permis de recherche donne droit à un permis d'exploitation », article 54 du code minier, et si, par extraordinaire, ce qui à ce jour ne s'est encore jamais vu, l'administration lui refusait ce permis, la société minière titulaire d'un permis de recherche pourrait prétendre à une indemnité (lettre du ministre de l'Industrie du 28/11/78). La loi du 12/7/83 démocratisait les enquêtes publiques ne concerne pas l'octroi des titres miniers.

Ceci veut dire que nous n'avons pas « de temps devant nous » contrairement à ce que certains ont intérêt à nous faire croire.

Aux dernières nouvelles la C.O.G.E.M.A. renoncera au tiers de la surface sur le permis dit de Glomel (excluant désormais le bourg, les étangs, le canal) ce recul est en fait un recul tactique destiné à calmer les opposants tout en

rendant en quelques sorte hommage à leur combativité. Il serait en effet naïf de croire qu'une fois dans la place la C.O.G.E.M.A. qui ne se gêne pas ailleurs pour faire sa loi resterait sage dans un petit coin de la commune qu'on lui aurait sacrifié pour faire la part du feu. Comment une société qui là où elle est implantée, accorde ou refuse les permis de construire, se gênerait pour ne pas faire la même chose à Glomel une fois installée.

Toujours au cours de cette fameuse réunion « d'information » tenue à la préfecture de Saint-Brieuc et toujours pour calmer les opposants, le Docteur Chamaud, salarié de la C.O.G.E.M.A., annonçait l'ouverture prochaine d'une enquête épidémiologique (tant réclamée depuis des années) autour des mines d'uranium. Elle débutera en mai, portera sur 5000 personnes et les premiers résultats seront connus... dans 20 ou 30 ans. L'honnêteté intellectuelle faite devoir aux uns et aux autres d'attendre les résultats de cette enquête officielle avant de prendre une décision concernant de si près la santé des habitants. Pour notre part nous serons aussi patient que Monsieur Chamaud.

En attendant, et toujours au chapitre santé, une nouvelle parue récemment dans la presse n'est pas pour apaiser nos craintes.

— 100.000 mètres cubes d'eau fortement radioactive échappés d'une mine d'uranium au Canada menacent toutes les réserves d'eau potable de la province.

Coordination des Comités de Défense contre l'Implantation des Mines d'Uranium.

SOUVENIRS

LU... ET RETENU

L'actualité s'oublie vite... Et pourtant la lecture de la presse régionale est toujours à l'ordre du jour. Pour preuve, une petite cuvée (de fin 1983).

« Récupérer les déchets de l'agriculture: une nouvelle opération dans le Loir et Cher » (OF.11.10.83)... » est démontré que l'incinération à la ferme ou le dépôt en décharge des emballages de pesticides et des restes de produits chimiques utilisés en agriculture sont susceptibles de provoquer la pollution de nappes phréatiques aussi bien que celle de l'atmosphère... »

O.F., le 21.11 « La commune (de Châteaulin) a également convenu de verser 5.500 francs par an à M. Le Beuze de Prat ar Rouz pour protéger le captage d'eau par un no man's land de 11 hectares interdits à toute culture et pâture ». C'est une double première: une reconnaissance officielle — le journal! — du caractère polluant de l'agriculture et un premier pas vers une vraie protection des captages. Bravo!

Malheureusement le même article indique aussi que « toutes les municipalités du canton de Châteaulin sont bien décidées pour monter leurs ordres ménagers sur les hauteurs du bois de Saint-Gildas en Cast... sur un terrain hydromorphe et dans une formation géologique très aquifère et très productive! Ben voyons vous en voudriez pas en plus de la cohérence!

En novembre, à propos de Brennilis, Monsieur le Ministre de l'Industrie et de la Recherche, répondait au député Charles Miossec: nul besoin d'une centrale, nucléaire ou autre, en Bretagne. Cord-mais, puis bien sûr Flamanville, suffisent. Si le Ministre le dit... mais il me semble avoir déjà entendu ce discours auparavant.

O.F., le 12.12 à Windescale en Angleterre, la plage est contaminée par les solvants chimiques radioactifs de nettoyage des cuves d'une usine nucléaire. Les algues ont un niveau de radioactivité jusqu'à 1000 fois supérieur à la normale. Le Ministre de l'Environnement recommande « d'éviter de fréquenter inutilement les plages ».

Le 15 décembre dernier, les sénateurs souhaitent exonérer certains pollueurs (dont EDF) de leurs responsabilités de vidange... les députés ont supprimé cet amendement et voté un article permettant aux associations de protection de l'environnement de se constituer partie civile en cas d'infraction. Quand même, ces députés...

Le 15.12 toujours « avec la décentralisation, il revient au département de régler la

note du remboursement... on constate que les départements qui faisaient du remboursement en font encore plus et que les départements qui en faisaient peu en font encore moins ».

Est-ce vraiment le transfert des compétences...

Les 16 et 17 décembre des articles dressant une vision apocalyptique de l'Amazonie: « 42 morts en forêt amazonienne: le tribut payé aux défoliants » et « Défoliant en Amazonie peut être pire que la drogue ».

Le rêve amazonien aura été de courte durée et, paraît-il, le secrétaire d'Etat brésilien à l'environnement menace de démissionner.

Pour nous, la vraie information c'est de savoir qu'au Brésil il y a un Ministre de l'Environnement... que faisait-il ces dernières années?

En page Agriculture d'O.F. le 21.12 « Scénarios pour l'agriculture de l'an 2000: quatre pistes pour un compromis ».

Débat à l'occasion de la publication des travaux de chercheurs de l'INRA.

1. Croissance lente: c'est la situation actuelle, personne n'en veut...
2. Economie de rupture, protectionnisme: scénario refusé.

Il en reste deux: libéralisme et croissance forte, c'est l'agriculture de compétition et le productivisme ou bien un autre développement c'est à dire, un nouvel équilibre mondial, de nouveaux modes de vie, un autre modèle agricole etc.

Bravo à ces savants... je leur offre un abonnement à Oxygène!

Le 22.12, en cadeau de Noël, Greenpeace accuse « la France massacre des manchots en Terre Adélie ». Voilà bien les Français: prêts à déclencher le blocus économique du Canada qui ont le mauvais goût de chasser le bébé phoque sur la banquise du Groenland tandis qu'aux antipodes ils bastonnent incognito les oiseaux pour faire attirer leurs avions!

J'espère revoir bientôt Brigitte Bardot aux étranges lucarnes pour soutenir les écologistes.

Je terminerai en vous conseillant la lecture de la revue « La Recherche » du mois de décembre 1983: « Le Lindane: interdit pour les vœux en battene, mais utilisé en médecine humaine ». Tout un programme! Là encore, notre pays semble particulièrement en pointe. Le Lindane est cancérigène, selon le Centre International de Recherches sur le Cancer de Lyon. Son usage est théoriquement limité mais le Lindane est présent dans les rayons phytosanitaires des grandes surfaces, il est utilisé pour traiter les poux de nos chers enfants et enfin c'est l'insecticide organochloré le plus fréquemment présent dans les eaux de surface selon l'INRA.

M. JONIN.

ERREURS

Les spécialistes auront corrigé: il fallait lire 1100 F pour la limite de la subvention accordée pour le diagnostic thermique par l'administration et non 11000 F dans l'article Finances p. 20 du spécial Energies Nouvelles (Oxygène n° 58-59-60). Heureusement, le diagnostic n'atteint pas de telles sommes et ne devrait pas dépasser les 1600 F.

Dans ce même numéro, il convient de supprimer l'information concernant l'abattoir de Nantes... qui ne méthanisera rien du tout. Le Directeur qui était un peu trop « Energies Renouvelables » avait été viré par l'ancien maire (PS). Le nouveau est tout à fait EDF.

COMPLÉTEZ VOTRE COLLECTION

LES ANCIENS NUMÉROS D'OXYGÈNE SONT DISPONIBLES

Où se les procurer:

Oxygène, 1, rue des Fougères 29110 Concarneau

N° 2 à 10: 3 F le numéro
N° 12 à 23: 6 F le numéro
N° 24 à 29: 8 F le numéro
N° 44 et suivants (numéros doublés): 12 F
Spécial Energies: 10 F — Spécial Eau: 1982: 10 F
Spécial Energies: 1583: 18 F

Numéros épuisés: 1 et 11. Spécial document n° 1 (Pigott).

INTERNATIONAL ... INTERNATIONAL ... INTERNATIONAL

Les revollà

Voici près de vingt ans, les populations faisaient connaissance avec les «enzymes glutons», celles qui lavent plus blanc. Et puis, silence. Les industriels de la lessive avaient été un peu vite en besogne et les braves enzymes étaient aussi efficaces dans le travail de nettoyage que dans la digestion des mains des ménagères. Depuis ces problèmes ont, semble-t-il, été réglés et toutes les multinationales du super blanc incorporent des enzymes à leurs lessives. Mondialement la production d'enzymes représente près de 400 millions de dollars de chiffre d'affaire dont 30% pour les lessives aux enzymes.

Encore faudrait-il que les utilisateurs soient clairement informés de la manière dont fonctionnent les biocatalyseurs. Cela éviterait de faire fonctionner à 90 degrés des systèmes qui ont tout leur potentiel d'efficacité vers 40 degrés et sont détruits à 60 degrés. Cela éviterait aussi de consommer inutilement du courant électrique. Les enzymes n'aiment pas les excès, vive les lessives écologiques.

Dollar Inflation

«Dollar-Inflation». «Electricité-Energie-France». La dernière campagne publicitaire coûte (nous coûte) cher: 1 milliard de francs. Tout cela pour inciter les industriels à consommer un peu plus d'électricité. Car il faut bien voir les choses en face: En dix ans la consommation d'électricité industrielle n'a augmenté que de 8%, alors que cette croissance a été de 13,3% pour les ménages, grâce au chauffage électrique plus ou moins bien intégré.

Cette distorsion à elle seule pose problème. Tout le monde se chauffe en hiver. C'est évident. Cela signifie que le parc de centrales électronu-

cléaires doit être dimensionné pour cette consommation de pointe. En été: repos et gaspillage d'investissement. A moins que les industriels ne consomment le courant excédentaire. C'est le but du tarif «Efficacement jours de pointe» qui n'est rien d'autre qu'une incitation à réduire la consommation industrielle des jours de pointe (hiver) pour la reporter en été.

En pratique les industriels «normaux» (qui travaillent même en hiver) doivent, pour ne pas être pénalisés par ce système, faire appel à d'autres sources d'énergie: fuel, gaz, charbon, ou même renoncer totalement à l'usage de l'électricité.

En fait, la conséquence de cette géniale politique est un accroissement de la demande en sources d'énergies classiques essentiellement importées. On a ainsi pu calculer* qu'un usager nouveau du chauffage électrique entraîne une sortie supplémentaire de 2000 francs de devises par an. Ce à quoi il convient d'ajouter, bien sûr, les devises nécessaires au remboursement des emprunts contractés par EDF à l'étranger. Emprunter des dollars à 4 francs et les rembourser à 8 francs n'est pas une opération particulièrement intelligente.

La France détient le record mondial de l'utilisation du nucléaire (16% de couverture contre 3% moyenne mondiale). Il n'y a vraiment pas de quoi en être fier.

*Alternatives Economiques 20 (1984) p. 22.

Faillite

Il y a quelques mois le site de Marble Hill dans l'Indiana débordait d'activité. Près de huit mille personnes travaillaient à la réalisation d'une centrale nucléaire pour le compte de la Public Service Company.

Aujourd'hui tout est silencieux sous la neige, la Public Service Company a décidé d'interrompre la construction à mi-chemin: 2,5 milliards de dollars auront été dépensés en pure perte! C'est le record en la

matière. Autre record la centrale de Marble Hill est la centième dont la construction aura été stoppée en cours de route.

Les travaux avaient débuté à Marble Hill en 1978. Le projet devait coûter 1,4 milliard de dollars. Mais en 5 ans bien des choses se sont passées. Le mois dernier on estimait le coût total du programme à plus de 8 milliards de dollars.

La Public Service Company n'en peut plus. Elle est au bord de la faillite. Le cours de ses actions a chuté d'une manière vertigineuse et la question qui se pose actuellement est celle-ci: va-t-elle pouvoir continuer à fournir du courant électrique à ses 540 000 clients.

L'affaire de Marble Hill n'est que la dernière en date d'une longue série de déceptions. Quelques jours auparavant la NRC (Nuclear Regulatory Commission) refusait l'autorisation de fonctionnement à la centrale toute neuve (et terminée) de Byron dans l'Illinois. Cette décision fait mal car la Chicago Commonwealth Edison, propriétaire de la centrale de Byron est considérée comme l'une des entreprises US les plus sérieuses en matière de Nucléaire.

Prochaine centrale dans le colimateur: celle de Midland dans le Michigan. Le budget prévu en 1967 pour sa construction était de 260 millions de dollars. Elle devait en coûter au minimum 6 milliards... et on vient d'apprendre que le plancher était en train de se fissurer!

Info Time 30.1.84.

Requiem pour un breeder

Après 12 années d'après-controverses, les U.S.A. se dirigent vers l'abandon du projet de construction d'un surrégénérateur (breeder) à Clinch River. Ce qui a motivé le refus du Sénat U.S. c'est la croissance ultra rapide des estimations financières pour un projet, en définitive, plein de risques. Près de 1700 millions de dollars ont déjà été dépensés sur ce projet qui selon les évaluations actuelles en aurait coûté plus de 4000 millions.

Cancers à Windscale

Windscale, laverie nucléaire, tel est le titre d'un documentaire télévisé de la BBC qui a semé la révolution outre-Manche. En effet, dans ce film, on y affirme que dans la région de Windscale les taux de cancerisation chez les enfants de moins de dix ans sont dix fois plus importants que pour le reste de la Grande-Bretagne. Il est vrai que l'analyse de la poussière prélevée dans des habitations proches du centre de retraitement présente des rapports radioisotopiques identiques à ceux des décharges nucléaires voisines.

A la BNFL (l'exploitant de Windscale) on se contente d'affirmer que les doses mesurées sont très inférieures aux limites de sécurité. Et si ces limites étaient à revoir?

Dinosaures

Les populations humaines ont une croissance si rapide et modifient l'environnement à un tel rythme que toutes les autres espèces végétales sont mises en danger de disparition. Telles sont les conclusions d'un récent colloque qui s'est tenu à l'Université de North Arizona et au cours duquel des scientifiques de tous pays ont examiné toutes les facettes d'un phénomène qui n'a pour précédent que la formidable vague d'extinction qui, au Crétacé, vit la disparition de près de la moitié des espèces vivantes, parmi lesquelles les dinosaures.

En clair, si nous ne prenons pas conscience des réalités il y a de fortes chances pour que nous soyons les prochains dinosaures.

Wise-Paris

Cette année, l'assemblée générale de Wise s'est tenue du 7 au 13 novembre, à Kalenberg, dans le

nord des Pays-Bas. Voici, en bref, les projets qui ont été adoptés et qui sont en cours.

— Edition d'un livre complet sur la militarisation du Pacifique, et le mouvement pour un Pacifique Indépendant et Denucléarisé.

— Etude approfondie, en collaboration avec 35 autres organisations, sur la traditionnelle crise énergétique dans le 1/3 Monde.

— Traduction, en espagnol et en français, du livre sur les activités nucléaires dans le 1/3 Monde (1).

— Bibliographie internationale sur tout le matériel important existant sur le nucléaire.

— Liste internationale d'adresses de groupes anti-nucléaires et d'initiatives qui luttent pour le développement des énergies alternatives (leurs buts, activités publications, contacts).

— Co-publication d'un livre sur les pluies d'acide (Pays-Bas).

... Pour ceux qui ne le savent pas: Wise (World Information Service On Energy) — ou, pour parler français, Service Mondial d'Information sur l'Energie), réseau créé en 78, a pour but de fournir des informations sur les différentes sources et formes d'énergie, notamment l'impact des énergies renouvelables, et les conséquences et la fusion des usages civil et militaire du nucléaire, à tous les niveaux.

Depuis 79, Wise publie un bulletin d'information bimensuel sur ces questions, traduit en 5 langues; il est devenu un important outil de travail pour les groupes et les personnes conscientes de l'internationalisation des problèmes énergétiques. La crise du pétrole a provoqué pour la première fois dans la population une prise de conscience de cette interdépendance.

Aujourd'hui on a dépassé de loin le temps où les énormes programmes énergétiques et militaires pouvaient se faire au niveau national. La construction du surrégénérateur Superphenix n'est qu'à moitié française; le plutonium et l'uranium pour l'industrie nucléaire sont fournis par de nombreux pays; de la Suède au Japon, les centrales nucléaires envoient leurs éléments combustibles brûlés, à retraiter à la Hague; les recherches sur les énergies renou-

lables sont menées partout dans le monde; le chemin suivi par le plutonium et l'uranium enrichi, indispensables à la fabrication des bombes atomiques, est difficile à remonter, les risques de prolifération sont considérables...

Wise se charge, également, de la coordination d'un groupe de spécialistes en matière nucléaire, qui s'opposent à la militarisation des surgénérateurs, et notamment de Super-Phenix.

La retraite

Un membre de ce groupe, le scientifique Hariolf Grupp, a exposé, au cours d'une commission durant l'AG de Wise, les résultats d'une étude sur l'industrie nucléaire civile et militaire, dans les 5 pays appelés «puissances nucléaires» (USA, URSS, Chine, G.B., France). Conclusion frappante: le nucléaire militaire est en voie de disparition... les quelques réacteurs à purs fins militaires atteignent la fin de leur vie; dans quelques années ce qu'on appelle le «nucléaire civil» aura parfaitement absorbé le nucléaire militaire, car il sera sans doute en mesure de fournir suffisamment de plutonium ou d'uranium enrichi, pour répondre aux exigences énormes des programmes d'armement nucléaire...

Compte tenu de la place importante qu'occupe la France au plan mondial, en ce qui concerne le nucléaire, civil et militaire, la création de Wise-Paris doit être accueillie avec beaucoup de satisfaction. Actuellement des relais dans les 12 pays, et de nombreux contacts à travers le monde, assurent la collecte et la redistribution d'informations au niveau international. A partir de janvier 1984, Wise-Paris s'occupera de la production du bulletin d'informations en français, publié jusqu'alors en Belgique.

WISE-PARIS
19, rue de la résistance
92220 Bagneux — Tél. 735.39.82.

Y.G.

谢谢*

La Chine Populaire a signé au mois de janvier dernier, avec des groupes privés ouest-Allemands, un accord au terme duquel elle pourrait stocker dans le désert de Gobi, les déchets nucléaires étrangers. On sait que la Chine fait partie depuis l'an dernier de l'AIEA (Agence Atomique Internationale), organisme censé contrôler au plan mondial tout ce qui concerne l'utilisation « pacifique » de l'énergie nucléaire. Ce désert de Gobi, est déjà très fortement nucléarisé et bien pourvu en bases de lancement de fusées et en sites d'essais nucléaires. Il n'aurait donc rien à perdre en cas de problème dans un site de stockage.

A terme cet accord risque d'avoir de très sérieuses conséquences pour l'industrie française du retraitement. A des procédures coûteuses et pas toujours très au point, les gestionnaires de centrales nucléaires risquent fort de préférer un stockage sans finesse mais financièrement plus sûr. Et puis, le désert de Gobi c'est loin, très loin, une double façon d'enterrer les déchets nucléaires.

* Merci (Tsié Tsié)